

Guide d'organisation du sport

Pour la participation des Autochtones au sport

GUIDE PRATIQUE - GUIDE 1 DE 2

Le parcours de développement à long terme du participant autochtone



**Le sport c'est
pour la vie**



Table des matières

Avant-propos	1	SECTION 3	
Introduction	2	Adaptation et mise en œuvre des programmes	29
SECTION 1		Premiers pas	30
Les peuples autochtones du Canada	4	L'établissement de relations avec la communauté autochtone	30
Sensibilisation culturelle	4	Le respect de l'histoire et de la culture	31
Glossaire	5	L'étiquette et les protocoles : quelques conseils.....	31
Historique	6	Communications	33
Le modèle holistique	11	Fonder la conception et la mise en œuvre du programme sur le modèle holistique	36
Le système sportif autochtone	14	Conseils aux personnes travaillant avec des participants autochtones.....	40
Les sports autochtones	14	Être un ambassadeur	41
Les organismes de sport autochtones	15	Rallier et mobiliser le système sportif	41
Le parcours de développement à long terme du participant autochtone.....	16	Réalisation du changement.....	43
SECTION 2		SECTION 4	
Les ingrédients de la réussite sportive	18	Conclusion	44
Cadre de développement à long terme du participant/athlète	18	Ressources et lectures suggérées	45
Le rôle de soutien de l'entraîneur et des experts techniques auprès de l'athlète autochtone	19	SOURCES	47
En quoi consistent ces modules?	20	ANNEXES	48
Les Modules pour entraîneurs d'athlètes autochtones, une ressource utile pour d'autres experts	20	Annexe A : Préparation des organismes	48
Évaluation du degré de préparation des organismes	21	Annexe B : Atouts et obstacles.....	49
Les atouts et les obstacles	23	Annexe C : Évaluation du climat et de la culture.....	50
Évaluation du climat et de la culture de l'organisme de sport	24	Annexe D : Outil de planification	51
Développement à long terme du participant/athlète : étapes de planification et de mise en œuvre	25	Annexe E : Modèle holistique.....	53
La planification porteuse de réussite.....	27	Annexe F : Coordonnées des organismes.....	54
		REMERCIEMENTS.....	55

Figures et tableaux

Figure 1 : Le modèle holistique.....	12	Tableau 1 : Comparaison du modèle holistique et de la matrice de développement du participant/athlète.....	13
Figure 2 : Organismes en relation avec les participants autochtones	15	Tableau 2 : Préparation de l'organisme.....	22
Figure 3 : Le modèle à deux voies	17	Tableau 3 : Atouts et obstacles.....	23
Figure 4 : Plans stratégiques de Canada Snowboard et de l'Équipe de snowboard des Premières Nations	34-35	Tableau 4 : Évaluation du climat et de la culture.....	24
		Tableau 5 : Développement à long terme du participant/athlète, stade par stade.....	25-26
		Tableau 6 : Outil de planification	28
		Tableau 7 : Exemple de suivi des renseignements d'identification des Autochtones – fourni par les OPTSA	43



Avant-propos

Spencer O'Brien est une olympienne canadienne en descente acrobatique en planche à neige. Elle a remporté six médailles dans sa discipline aux Winter X Games, notamment l'or en 2016, ainsi que la médaille d'or au championnat du monde de la Fédération internationale de ski de 2013. L'année précédente, elle avait remporté le championnat du monde de planche à neige.

Dès que j'ai découvert la planche à neige à 11 ans, j'ai eu la piqûre. Au début, c'était un simple passe-temps que nous pratiquions en famille, mais au fil des ans, j'ai développé une véritable passion pour ce sport. Il me sert de tremplin pour me surpasser et tester les limites de mes capacités. En 17 ans, j'ai participé à de nombreuses compétitions partout dans le monde. J'ai représenté le Canada aux Jeux olympiques de Sotchi en 2014, remporté l'or aux X Games de 2016 et j'ai été deux fois couronnée championne du monde. En tant qu'athlète autochtone, je n'aurais pas pu accomplir tous ces exploits sans le soutien d'organismes sportifs comme Canada Snowboard.

J'appartiens à la nation haïda/kwakwakw'wakw, et je compte parmi les rares athlètes olympiens autochtones au Canada. Je suis fière de mes origines et de ma culture, mais je sais que de nombreux athlètes autochtones en puissance restent dans l'ombre, faute de soutien. Il m'apparaît crucial que les organismes sportifs canadiens redoublent d'efforts pour donner aux athlètes autochtones la chance de pratiquer le sport qu'ils aiment, peu importe qu'ils visent l'excellence ou qu'ils souhaitent simplement mener une vie saine et active. À ce chapitre, le Programme autochtone de snowboard de Canada Snowboard, offert en partenariat avec l'Équipe de snowboard des Premières nations, fait figure de proue.

J'invite tous les dirigeants d'organismes sportifs à lire le Guide d'organisation du sport du Parcours de développement à long terme du participant autochtone et à prendre des mesures concrètes pour encourager la participation des athlètes autochtones de tous les niveaux.



Introduction

Le sport a toujours fait partie intégrante de la culture des Premières Nations, des Inuits et des métis du Canada. La pratique du sport diffère d'un peuple autochtone à un autre, et les jeux traditionnels ont une double dimension spirituelle et utilitaire.

Or, les Autochtones sont victimes de différentes formes de discrimination systémique et flagrante dans les milieux sportifs canadiens, pouvant aller jusqu'au racisme. À bien des égards, le système sportif ne tient pas vraiment compte de leurs besoins particuliers, et la multiplication des barrières tend à les écarter de la pratique du sport. Pour y remédier, un système sportif parallèle a été mis en place à leur intention.

Les Autochtones qui souhaitent pratiquer un sport ont le droit de le faire dans le système général. Pour cela, il faut les y accueillir comme il se doit et leur donner les moyens appropriés pour se développer et peut-être atteindre un niveau d'excellence. Depuis un siècle, des athlètes autochtones représentent le Canada dans le cadre de compétitions internationales. Ils sont présents dans les ligues majeures et les manifestations internationales de sport professionnel, mais leur nombre ne représente qu'une faible proportion de la population autochtone au Canada.

Plus de la moitié des Autochtones vivent aujourd'hui à l'extérieur de leur communauté, souvent dans des centres urbains où le système sportif général est le plus développé et accessible. Il incombe aux organismes nationaux de sport (ONS) ainsi qu'aux organismes provinciaux et territoriaux de sport (OPTS) de faire une place à quiconque veut y participer. Pour offrir aux Autochtones des services sportifs et récréatifs de qualité, ils doivent d'abord prendre conscience des besoins et des priorités qui leur sont propres et adapter leurs modèles en conséquence.

Des leaders autochtones d'un bout à l'autre du pays ont défini trois indicateurs de succès des initiatives en matière de sport :

1. Les enfants autochtones développent un goût, une motivation et des habiletés pour le sport.
2. Les programmes d'entraînement, de préparation aux compétitions et de récupération forment plus d'athlètes autochtones de niveau supérieur.
3. La qualité des programmes de sport et d'activité physique s'améliore, incitant un nombre croissant d'Autochtones à mener une vie active.

Dans cette optique, Pour la participation des Autochtones au sport propose aux organismes de sport des informations, des conseils et des outils pour adapter leurs programmes et services aux besoins et objectifs des athlètes autochtones.

Les organismes de sport y trouveront aussi des moyens de resserrer la collaboration entre les systèmes sportifs général et autochtone, ainsi que des pistes de solution pour faciliter le passage des athlètes autochtones d'un système à l'autre. Le guide les aidera à améliorer la qualité de leurs services aux athlètes autochtones. En retour, ils verront leurs capacités accrues grâce à des partenariats mutuellement avantageux avec les organismes autochtones, une hausse de

la participation des athlètes et des entraîneurs autochtones et, peut-être, une récolte de médailles plus abondante.

Le premier ministre du Canada Justin Trudeau a souligné l'importance de travailler avec les Premières Nations dans sa lettre de mandat présentée en novembre 2015 à son cabinet :

« Aucune relation n'est plus importante pour moi et pour le Canada que la relation avec les peuples autochtones. Il est temps de renouveler la relation de nation à nation avec les peuples autochtones pour qu'elle soit fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la collaboration et le partenariat. » (Trudeau, 2015)

En outre, dans son rapport final, la Commission de vérité et réconciliation du Canada a appelé le Canada à utiliser le sport comme levier de développement social pour améliorer la santé et le bien-être des Autochtones et de leurs communautés (Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2015a).

En bref, tous les acteurs ont un rôle à jouer pour stimuler la participation au sport chez les Autochtones. Il est grand temps de changer les choses.

1

Les peuples autochtones du Canada

Sensibilisation culturelle

Les organismes de sport ont une obligation de connaissance et de reconnaissance de la diversité des cultures autochtones au Canada, car il s'agit d'une condition essentielle pour stimuler la participation des Premières Nations au sport.

Le ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada définit ainsi les peuples autochtones :

La Constitution canadienne reconnaît trois groupes de peuples autochtones : les Indiens (souvent appelés « Premières Nations »), les Métis et les Inuits. Ces trois groupes distincts ont leur propre histoire ainsi que leurs propres langues, pratiques culturelles et croyances. Selon l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, près de 1,4 million d'individus se sont identifiés comme Autochtones (Affaires indiennes et du Nord Canada, 2013).

Les collectivités autochtones sont situées dans des régions urbaines, rurales et éloignées du Canada. Elles comprennent :

- les **Premières Nations** ou les bandes indiennes, qui vivent généralement sur des terres appelées « réserves »;
- les collectivités **inuites** vivant au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest, dans le Nord du Québec (Nunavik) et au Labrador;
- les collectivités métisses vivant principalement en Alberta, en Colombie-Britannique, en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan;
- les collectivités **autochtones en milieu urbain** (qui comprennent des Métis, des Indiens non inscrits, des Inuits et des membres des Premières Nations) vivant dans des villes ou des municipalités ne faisant pas partie des réserves ni des territoires traditionnels (par exemple, la collectivité autochtone de Winnipeg). La moitié des peuples autochtones du Canada appartient à cette catégorie (Affaires indiennes et du Nord Canada, 2013).

Il importe de bien connaître les centaines de communautés autochtones qui peuplent le Canada, de même que leurs origines et leur culture.

Glossaire

Autochtone	Le terme « Autochtones » désigne les descendants des premiers peuples d'Amérique du Nord et signifie « qui est né dans la région ». En français, on emploie exclusivement les termes « Autochtones » ou « Premières Nations » pour désigner ces peuples.
Premières Nations	Les « membres des Premières Nations » sont des « Indiens » habitant le Canada, qu'ils aient ou non le statut d'Indien. Bon nombre de collectivités se désignent aussi par le terme « Première Nation ». On compte environ 617 collectivités des Premières Nations, qui représentent plus de 50 nations ou groupes culturels et parlent plus de 50 langues autochtones (Affaires autochtones et du Nord Canada, 2015a).
Bande	Groupe d'Indiens au profit duquel des terres ont été réservées ou dont l'argent est détenu par la Couronne ou qui a été désigné comme bande aux termes de la Loi sur les Indiens. Chaque bande possède son propre conseil, qui joue un rôle de direction et qui est généralement formé d'un chef et de plusieurs conseillers. Les membres de la bande partagent généralement des valeurs, des traditions et des pratiques issues de leur patrimoine ancestral. Aujourd'hui, de nombreuses bandes préfèrent être désignées comme Premières Nations (Affaires autochtones et du Nord Canada, 2016).
Conseil de bande	Le conseil de bande est l'organisme administratif de la bande. Il est généralement composé d'un chef et de conseillers élus pour un mandat de deux ou trois ans (en vertu de la Loi sur les Indiens ou de la coutume de la bande) afin de s'occuper des affaires de la bande, notamment l'éducation, les services d'égouts et d'approvisionnement en eau, les services de protection contre les incendies, les règlements administratifs, les bâtiments communautaires, les écoles et les routes ainsi que d'autres services ou affaires communautaires (Affaires autochtones et du Nord Canada, 2016).
Métis	Le mot « Métis », d'étymologie latine, signifie « dont le père et la mère sont de races différentes ». Du point de vue historique, ce terme s'appliquait, dans les Prairies, aux enfants nés de femmes crie et de marchands de fourrures français; dans le Nord, il faisait référence aux enfants nés de femmes dénées et de marchands anglais ou écossais. Aujourd'hui, le mot est largement utilisé pour désigner les gens qui ont à la fois des ancêtres européens et des ancêtres des Premières Nations et qui s'identifient comme des Métis, distincts des membres des Premières Nations, des Inuits et des non-Autochtones (Organisation nationale de la santé autochtone, 2012).
Inuits	Les Inuits sont le peuple autochtone de l'Arctique. Ils occupent quatre territoires : le Nunatsiavut (Labrador), le Nunavik (Québec), le Nunavut et la région désignée des Inuvialuits dans les Territoires du Nord-Ouest. Les peuples autochtones du centre et de l'est de l'Arctique canadien, du Nunavik (au nord du Québec) et du Labrador se nomment « Inuits ». Les Inuits du delta du fleuve Mackenzie, dans l'ouest de l'Arctique, se nomment « Inuvialuits ». Ces deux noms signifient « peuple » dans leurs dialectes respectifs (Affaires autochtones et du Nord Canada, 2015b).

Indien

Le terme « Indien » décrit collectivement tous les peuples autochtones du Canada, à l'exception des Métis et des Inuits. Il est principalement employé dans les textes juridiques, notamment dans la Loi sur les Indiens et la Loi constitutionnelle, pour désigner ces peuples autochtones. Certains Autochtones trouvent le terme « Indien » dépassé et offensant, lui préférant « membre des Premières Nations ». Bien qu'il n'en existe encore aucune définition juridique, l'emploi du terme « Premières Nations », plus respectueux, s'est répandu au Canada dans les années 1970 (Organisation nationale de la santé autochtone, 2012).

Indien inscrit

Un Indien inscrit est une personne inscrite au Registre des Indiens, le registre officiel répertoriant tous les Indiens inscrits au Canada. Les conditions pour inscrire une personne au Registre des Indiens sont énoncées dans la Loi sur les Indiens (Organisation nationale de la santé autochtone, 2012).

**Indien visé
par un traité**

Les Indiens visés par un traité sont inscrits ou affiliés à une bande visée par un traité et sont les descendants d'Indiens qui ont signé un traité avec la Couronne (Organisation nationale de la santé autochtone, 2012).

Historique

L'histoire des Autochtones au Canada est riche et diversifiée. Elle remonte à loin dans le passé, avant l'arrivée des colons européens, et elle raconte les interactions variées entre divers peuples, le commerce florissant et les conflits intenses, et la concurrence pour les terres et les ressources. L'histoire des Premières Nations, des Inuits et des Métis est essentiellement celle du Canada, car ces peuples ont joué, et continuent de jouer, des rôles importants dans le développement et l'avenir de notre pays.

Depuis ses débuts, il y a plus de trois siècles, la relation entre la Couronne et les Autochtones n'a jamais cessé d'évoluer. Au gré des pressions commerciales et économiques, des alliances changeantes, des menaces extérieures et des politiques de protection et de subordination.

La proclamation royale du 7 octobre 1763, sous le règne de George III, a établi les règles d'administration des territoires britanniques en Amérique du Nord. Ce faisant, le document a posé les fondements de la relation entre

les Premières Nations et la Couronne, mais aussi de la reconnaissance des droits des Premières Nations au Canada, et jeté les bases du processus de règlement des traités et de l'évolution territoriale du Canada (Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2013).

La politique des traités a eu des répercussions vastes et profondes. Les traités que la Couronne a signés avec les Autochtones depuis le 18^e siècle ont contribué à bâtir le Canada que nous connaissons aujourd'hui, et ils sont à la source de la relation actuelle fondée sur les traités. Ce processus de signatures de traités entre les Autochtones et les non-Autochtones au Canada, qui a évolué sur une période de plus de 300 ans, découle des premières relations diplomatiques entre les colons européens et les Autochtones. Ces rapports diplomatiques ont constitué les premières étapes d'une longue marche qui a mené aux accords sur les revendications globales actuellement en vigueur entre la Couronne et les Autochtones (Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2013).

La Loi sur les Indiens

La Loi sur les Indiens est la principale loi qui permet au gouvernement fédéral d'administrer les Indiens, les gouvernements locaux des Premières Nations et la gestion des terres de réserve et des fonds communautaires. Elle a été introduite en 1876 sous la forme d'une synthèse de plusieurs ordonnances coloniales antérieures visant à éradiquer la culture des Amérindiens et à accélérer leur assimilation à la société euro-canadienne. La loi a été modifiée plusieurs fois, de manière notable en 1951 et en 1985 (Henderson, 2006). Cette année-là, les modifications entraînées par l'adoption du projet de loi fédéral C-31 ont éliminé les dispositions discriminatoires, aboli l'incidence du mariage sur le statut, offert aux bandes un pouvoir accru sur leur effectif et précisé

Les traités numérotés

De 1871 à 1921, le Canada a conclu une série de traités prévoyant des cessions de terres dans l'ensemble des nouveaux territoires. Ces traités numérotés désignaient des terres de réserve des Premières Nations et prévoyaient des annuités ainsi que le maintien des droits de chasse et de pêche sur les terres publiques non occupées, en échange du titre foncier autochtone. De plus, ces nouveaux traités prévoyaient la construction d'écoles et l'affectation d'enseignants pour y instruire les enfants des réserves, mais aussi la distribution d'instruments aratoires, de matériel de chasse et de pêche et d'objets cérémoniaux et symboliques, par exemple des médailles, des drapeaux et des vêtements pour les chefs (Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2013).

La Loi constitutionnelle

La Loi constitutionnelle de 1982 a rapatrié la Constitution du Canada. L'article 35 reconnaît et affirme les droits ancestraux ou issus de traités des Autochtones, notamment la protection des activités, des pratiques et des traditions propres aux

deux nouvelles catégories de statut. Ainsi, le gouvernement allait continuer à régir le statut, mais les bandes auraient tous les pouvoirs sur leur effectif (Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2013).

La Loi sur les Indiens ne concerne pas les Métis ni les Inuits. Elle définit les obligations du gouvernement envers les membres des Premières Nations et les critères propres au « statut d'Indien », qui permettent de reconnaître juridiquement qu'une personne est d'ascendance amérindienne, ce qui lui donne certains droits, tels que celui de vivre sur des terres de réserve (Henderson, 2006).

Pendant toute la durée des négociations et dans le texte des traités numérotés, les signataires autochtones ont été encouragés à se sédentariser dans les réserves, à devenir agriculteurs et à fréquenter l'école. Les traités numérotés constituaient des actes de cession de terres à une très grande échelle, et le Canada y a pris prétexte pour non seulement affirmer sa souveraineté sur les terres au nord de la frontière avec les États-Unis, mais encore pour ouvrir plus grand l'accès aux abondantes ressources naturelles du Nord canadien (Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2013).

cultures des peuples autochtones du Canada. Il protège également le titre ancestral qui garantit aux Autochtones l'usage de leurs terres pour des pratiques traditionnelles.

L'autonomie gouvernementale

Le gouvernement du Canada a mis en marche en 1995 un nouveau processus, appelé Politique sur le droit inhérent, afin de négocier avec les groupes autochtones des ententes bien concrètes devant favoriser le retour de leur autonomie gouvernementale. Ce processus comportait de nombreuses consultations avec des chefs autochtones, aux niveaux local, régional et national, et il se fondait sur le principe voulant que le droit inhérent des Autochtones à l'autonomie gouvernementale soit déjà précisé dans la Constitution. Les accords sur l'autonomie gouvernementale

prépareraient alors de nouveaux partenariats entre les peuples autochtones et le gouvernement fédéral pour la mise en application de ce droit. La Politique reconnaissait également qu'aucune forme unique de gouvernement ne pourrait convenir à toutes les collectivités autochtones. Les accords sur l'autonomie gouvernementale pourraient donc prendre de nombreuses formes selon les contextes historique, culturel, politique et économique particuliers des groupes autochtones respectifs (Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2013).

Les pensionnats et la Commission de vérité et réconciliation

À compter des années 1870, les pensionnats ont été au centre de la politique indienne du Canada. Les enfants autochtones étaient retirés de leur famille et de leur foyer, parfois de force, et placés dans des pensionnats où ils étaient logés et éduqués sous l'autorité du gouvernement du Canada. Celui-ci a participé au financement et à la gestion d'un grand nombre de ces pensionnats, conjointement avec diverses organisations religieuses, dont les Églises anglicane, presbytérienne, unie et catholique. Le système des pensionnats avait deux principaux objectifs : a) isoler les enfants en les soustrayant à l'influence de leur foyer, de leur famille, de leurs traditions et de leur culture, et b) les assimiler à la culture dominante. En tout, 150 000 enfants inuits, métis et des Premières Nations ont été retirés de leur famille et de leur collectivité pour fréquenter les pensionnats. Bien que la plupart de ces pensionnats aient cessé d'exister vers le milieu des années 1970, le dernier pensionnat dirigé par le gouvernement fédéral a fermé ses portes à la fin des années 1990 (Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2013).

Après des discussions et des négociations qui ont duré près d'une décennie, le gouvernement a annoncé, en 2007, un fonds d'indemnisation sans précédent de près de deux milliards de dollars appelé « Paiement d'expérience commune » pour les survivants des pensionnats indiens. Le règlement comprenait un paiement d'expérience commune, un processus d'évaluation indépendante, des activités de commémoration, des mesures destinées à favoriser la guérison et la mise sur pied de la Commission de vérité et réconciliation relative aux pensionnats indiens. Organe indépendant, la Commission a constitué un lieu propice sur le plan culturel que les anciens pensionnaires et les autres personnes touchées par le système des pensionnats ont pu utiliser pour partager leurs histoires (Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2013). Le 11 juin 2008, le premier ministre a présenté des excuses historiques au nom du Canada et de tous les Canadiens pour le retrait forcé des enfants autochtones de leur foyer et de leur collectivité à destination des pensionnats indiens (Harper, 2008).

Le mandat de la Commission de vérité et réconciliation est d'informer la population de ce qui s'est passé dans les pensionnats indiens. Elle a consigné les témoignages des survivants, des familles, des collectivités et de toutes les personnes directement touchées par l'existence des pensionnats indiens. La Commission a publié son rapport final en 2015 :

« Pendant plus d'un siècle, les objectifs centraux de la politique indienne du Canada étaient les suivants : éliminer les gouvernements autochtones, ignorer les droits des Autochtones, mettre fin aux traités conclus et, au moyen d'un processus d'assimilation, faire en sorte que les peuples autochtones cessent d'exister en tant qu'entités légales, sociales, culturelles, religieuses et raciales au Canada. L'établissement et le fonctionnement des pensionnats ont été un élément central de cette politique, que l'on pourrait qualifier de "génocide culturel".

Un génocide physique est l'extermination massive des membres d'un groupe ciblé et un génocide biologique est la destruction de la capacité de reproduction du groupe. Un génocide culturel est la destruction des structures et des pratiques qui permettent au groupe de continuer à vivre en tant que groupe. Les États qui s'engagent dans un génocide culturel visent à détruire les institutions politiques et sociales du groupe ciblé. Des terres sont expropriées et des populations sont transférées de force et leurs déplacements sont limités. Des langues sont interdites. Des chefs spirituels sont persécutés, des pratiques spirituelles sont interdites et des objets ayant une valeur spirituelle sont confisqués et détruits. Et pour la question qui nous occupe, des familles à qui on a empêché de transmettre leurs valeurs culturelles et leur identité d'une génération à la suivante.

Dans ses rapports avec les peuples autochtones, le Canada a fait tout cela. »

(Commission de vérité et réconciliation du Canada, p. 5, 2015b)

Les relations entre le Canada et les Autochtones ont souffert des séquelles laissées par le système des pensionnats indiens. Pour assainir et rétablir ces rapports, il faudra mener des activités d'éducation et de sensibilisation et s'efforcer de mieux comprendre le legs et les répercussions de ce système, car ils pèsent encore sur la vie de ceux qui l'ont subi.

Afin de remédier aux séquelles des pensionnats et de faire progresser la réconciliation, la Commission de vérité et réconciliation a lancé quatre-vingt-quatorze Appels à l'action. De ce nombre, cinq (87, 88, 89, 90 et 91) sont classés sous la catégorie Les sports et la réconciliation. De nombreux autres Appels à l'action touchent indirectement le sport.

Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (2015b), Les sports et la réconciliation :

87. Nous demandons à tous les ordres de gouvernement, en collaboration avec les peuples autochtones, les temples de la renommée des sports et d'autres organisations concernées, de sensibiliser le public à l'histoire des athlètes autochtones au pays.
88. Nous demandons à tous les ordres de gouvernement de prendre des mesures afin de garantir le développement à long terme des athlètes autochtones et de maintenir leur appui à l'égard des Jeux autochtones de l'Amérique du Nord, y compris le financement pour la tenue des Jeux et pour la préparation et les déplacements des équipes provinciales et territoriales.
89. Nous demandons au gouvernement fédéral de modifier la Loi sur l'activité physique et le sport pour appuyer la réconciliation en s'assurant que les politiques visant à promouvoir l'activité physique comme élément fondamental de la santé et du bien être [sic], à réduire les obstacles à la participation au sport, à accroître la poursuite de l'excellence dans le sport et à renforcer la capacité du système sportif canadien intègrent les peuples autochtones.
90. Nous demandons au gouvernement fédéral de veiller à ce que les politiques, les initiatives et les programmes de portée nationale se rattachant aux sports intègrent les peuples autochtones; nous demandons, entre autres choses :
 - i. en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, un financement stable et l'accès à des programmes sportifs communautaires qui reflètent la diversité des cultures et les activités sportives traditionnelles des peuples autochtones;
 - ii. un programme de développement d'athlètes d'élite pour les Autochtones;
 - iii. des programmes pour les entraîneurs, les instructeurs et les autorités en matière de sports qui sont pertinents sur le plan culturel pour les peuples autochtones;
 - iv. des programmes de sensibilisation et de formation sur la lutte contre le racisme.
91. Nous demandons aux hauts dirigeants et aux pays d'accueil de manifestations sportives internationales comme les Jeux olympiques, les Jeux du Commonwealth et les Jeux panaméricains de veiller à ce que les protocoles territoriaux des peuples autochtones soient respectés et à ce que les collectivités autochtones locales participent à tous les aspects de la planification et de la tenue de ces événements.

Il n'est pas facile de résumer l'histoire des peuples autochtones du Canada, riche et diversifiée. Les auteurs se sont contentés de présenter les volets les plus pertinents au regard des objectifs du présent guide. Il est fortement recommandé au lecteur de consulter les sources à la fin du guide et d'engager un dialogue avec les peuples autochtones pour en apprendre davantage sur leur remarquable histoire. Les auteurs invitent également le lecteur à s'intéresser aux actualités en la matière pour se tenir au courant des enjeux et des événements touchant les peuples autochtones, ainsi que des efforts de réconciliation avec eux.

Le modèle holistique

Le cercle d'influence est un symbole ancien utilisé par de nombreux peuples autochtones des Amériques pour illustrer l'interdépendance de toutes les facettes de la vie. Un des principes fondamentaux de l'utilisation du cercle d'influence est que l'apprentissage et le changement visent l'atteinte de l'harmonie dans les quatre directions (Le Cercle sportif autochtone et l'Association canadienne des entraîneurs, 2003).

Le cercle d'influence représente les quatre points cardinaux, les quatre saisons ou les quatre remèdes sacrés (tabac, sauge, cèdre, foin d'odeur) ou encore les quatre dimensions de la nature humaine : physique, mentale, émotionnelle et spirituelle. Aucune collectivité ni nation n'utilise le cercle d'influence de la même façon.

Le Cercle sportif autochtone a adopté le modèle holistique (figure 1), inspiré du cercle d'influence, qui synthétise les différents enseignements et les différentes interprétations des nombreuses communautés autochtones du Canada. Ce modèle représente les quatre aspects essentiels du développement personnel des participants : physique, mental (cognitif et émotionnel), spirituel et culturel. S'il parvient à équilibrer et à harmoniser ces quatre aspects, le participant augmente ses chances de réussite dans son sport.

Les concepts qui sous-tendent ce cadre et la matrice de développement du participant/athlète l'athlète ont beaucoup en commun avec ceux du modèle holistique.

Le cadre de développement à long terme du participant/athlète, introduit en 2005 et révisé en 2013, a servi aux organismes de sport à dresser la liste des habiletés à maîtriser à chaque stade de développement athlétique. Ce cadre prend appui sur la matrice de développement du participant/athlète, qui regroupe l'ensemble des facteurs de performance, soit les capacités physiques, psychologiques (mentales) et techniques, et les aptitudes de vie nécessaires pour atteindre un niveau d'excellence sportive ou pour améliorer sa compétitivité. Il est important de s'assurer que les athlètes maîtrisent les habiletés propres à chacun des

quatre domaines de leur stade de développement. Trop souvent, en effet, les entraîneurs aux niveaux les plus élevés doivent trouver des façons de faire rapidement progresser les athlètes qui n'ont pas acquis des habiletés cruciales plus tôt dans leur cheminement. Chaque organisme de sport a la responsabilité d'offrir aux participants une expérience optimale et de prendre en considération chacun des domaines à chaque stade du cadre de développement à long terme du participant/athlète.

Les concepts qui sous-tendent ce cadre et la MDP/A ont beaucoup en commun avec ceux du modèle holistique. Du fait de ces similitudes, le modèle holistique est un outil précieux pour les organismes de sport et une référence pour inculquer aux participants autochtones les concepts essentiels d'un modèle de développement propre à un sport. Le tableau 1 et la section 3 du présent guide livrent le mode d'emploi du modèle holistique en conjonction avec un cadre et une MDP/A propre au sport et d'autres outils connexes.

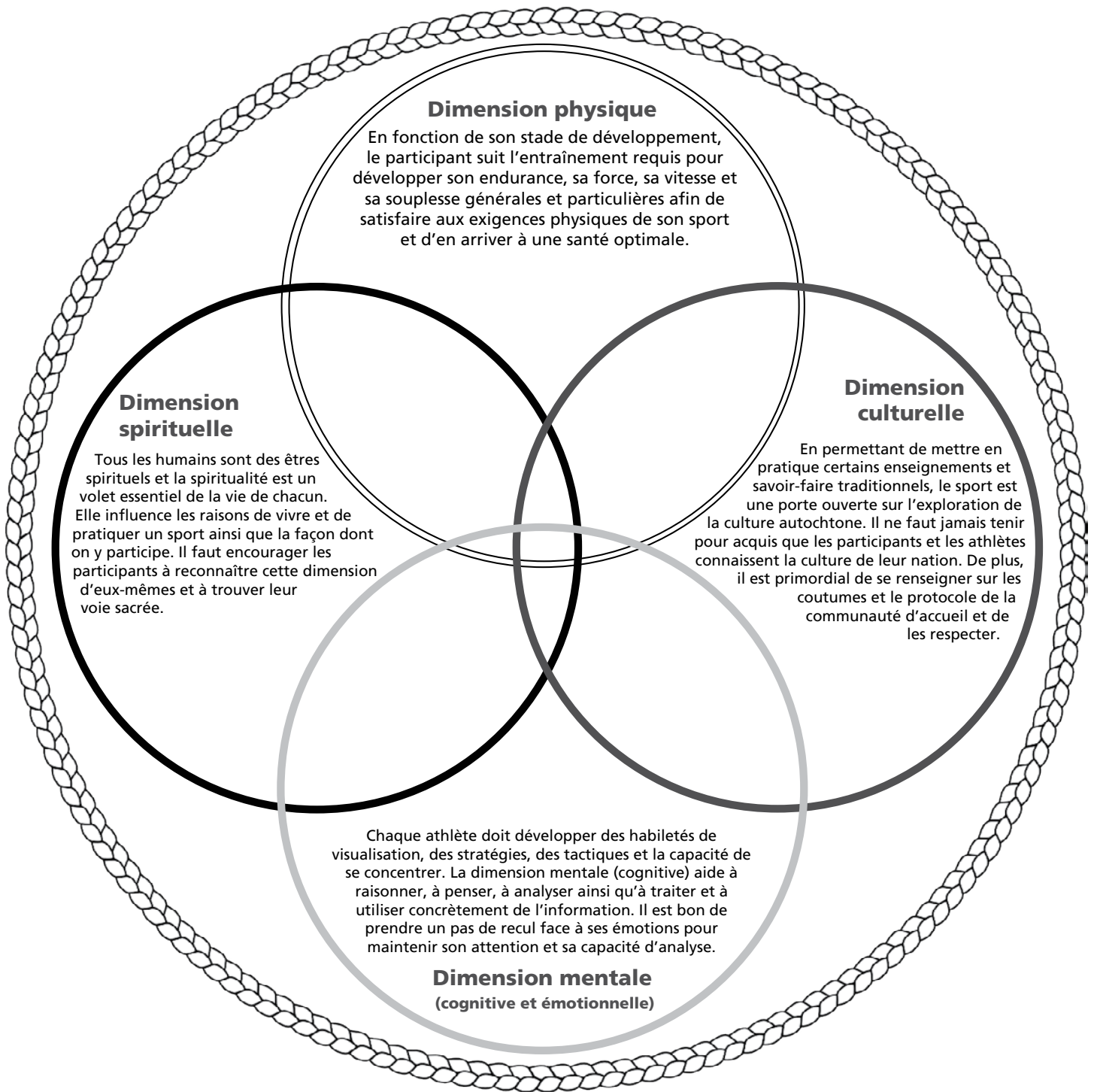


Figure 1 : Le modèle holistique (adapté des Modules pour entraîneurs d'athlètes autochtones, Module 1)

Le modèle holistique est une création de Rick Brant qui a gracieusement autorisé le Cercle sportif autochtone à l'utiliser.

Tableau 1 : Comparaison du modèle holistique et de la matrice de développement du participant/athlète

<i>Modèle holistique</i>	<i>Matrice de développement du participant/athlète</i>
<p>Dimension physique – En fonction de son stade de développement, le participant suit l’entraînement requis pour développer son endurance, sa force, sa vitesse et sa souplesse générales et particulières afin de satisfaire aux exigences physiques de son sport et d’en arriver à une santé optimale.</p>	<p>Capacités physiques – Le participant suit, en fonction de son stade de développement, les entraînements appropriés afin de développer son endurance, sa force, sa vitesse et sa souplesse générales et propres au sport afin de satisfaire aux exigences physiques du sport et d’en arriver à une santé optimale, tout en prévenant les blessures.</p>
	<p>Habilités techniques – Le participant exécute, en fonction de son stade de développement, les habiletés motrices de base, les habiletés sportives de base ainsi que les habiletés tactiques, techniques et stratégiques propres au sport. L’accent est mis sur le développement et le perfectionnement des habiletés sous pression.</p>
<p>Dimension mentale (cognitive et émotionnelle) – Chaque athlète doit développer des habiletés de visualisation, des stratégies, des tactiques et la capacité de se concentrer. La dimension mentale (cognitive) aide à raisonner, à penser, à analyser ainsi qu’à traiter et à utiliser concrètement de l’information. Il est bon de prendre un pas de recul face à ses émotions pour maintenir son attention et sa capacité d’analyse.</p>	<p>Habilités psychologiques (mentales) – Le participant apprend, en fonction de son stade de développement, les habiletés mentales appropriées qui lui permettent d’améliorer sa performance à l’entraînement et en compétition. Ces habiletés comprennent notamment la concentration, la visualisation et la maîtrise émotionnelle sous pression.</p>
<p>Dimension spirituelle – Tous les humains sont des êtres spirituels et la spiritualité est un volet essentiel de la vie de chacun. Elle influence les raisons de vivre et de pratiquer un sport ainsi que la façon dont on y participe. Il faut encourager les participants à reconnaître cette dimension d’eux-mêmes et à trouver leur voie sacrée.</p>	
<p>Dimension culturelle – En permettant de mettre en pratique certains enseignements et savoir-faire traditionnels, le sport est une porte ouverte sur l’exploration de la culture autochtone. Il ne faut jamais tenir pour acquis que les participants et les athlètes connaissent la culture de leur nation. De plus, il est primordial de se renseigner sur les coutumes et le protocole de la communauté d’accueil et de les respecter.</p>	<p>Compétences personnelles – Le participant apprend, en fonction de son stade de développement, les aptitudes émotionnelles, sociales et personnelles appropriées pour être à la fois autonome et capable de fonctionner en groupe, grâce à quoi il pourra se concentrer sur les principales activités éducatives, relationnelles et sportives.</p>

Le système sportif autochtone

Le système sportif autochtone a vu le jour en marge du système général précisément pour pallier la marginalisation des Autochtones au sein de ce dernier. Le système autochtone offre aux participants et aux entraîneurs un contexte et un soutien adaptés à leurs besoins afin de leur procurer une saine expérience sportive. Ce système a toutefois ses limites. La petite taille de la population, les ressources restreintes et la distance, entre autres facteurs,

Les sports autochtones

Jadis, de nombreux peuples autochtones vivaient de la chasse. Dès leur plus jeune âge, les enfants apprenaient de leurs aînés les rudiments de cette activité, qu'ils reproduisaient dans leurs jeux. Ces jeux remplissaient une importante fonction éducative en cultivant leurs aptitudes générales et en favorisant leur développement physique et social.

De nombreux sports que nous connaissons aujourd'hui ont des origines autochtones. La crosse, le hockey, le basketball, le canoë, le tir à l'arc et l'athlétisme en sont quelques

limitent forcément le nombre de participants et de possibilités au sein de ce milieu de plus en plus compétitif. Pour continuer de former des athlètes autochtones, il faut donc les accueillir au sein du système sportif général, mais en tenant compte de leurs besoins particuliers.

exemples. Il importe de connaître et de respecter l'histoire de ces sports, qui revêtent une importance traditionnelle pour les peuples autochtones.

Pour stimuler la participation des Autochtones aux compétitions sportives, la plupart des provinces et territoires du Canada ont mis sur pied des compétitions qui leur sont consacrées. Il subsiste néanmoins d'importants obstacles pour les athlètes autochtones, qui vivent souvent en région rurale.

Les organismes de sport autochtones

Les organismes de sport autochtones servent exclusivement la population autochtone.

Le Cercle sportif autochtone est un organisme multidisciplinaire qui défend le développement du sport autochtone à l'échelle nationale. Fondé en 1995, il comprend des organismes membres dans toutes les régions du pays.

Ces organismes régionaux sont souvent des entités provinciales ou territoriales, qu'on appelle organismes provinciaux/territoriaux de sport autochtone (OPTSA). Certains font partie de la direction des sports de gouvernements provinciaux ou territoriaux. Les OPTSA ont pour mission d'améliorer l'accès aux sports et aux loisirs aux Autochtones dans leurs régions respectives.

Dans les communautés, le sport et les loisirs reposent essentiellement sur les centres d'amitié, les installations et le personnel du conseil de bande, ainsi que des bénévoles. On appelle parfois ces structures des clubs sportifs autochtones. Comme l'illustre la figure 2, l'athlète autochtone est en relation avec de multiples systèmes et organismes régissant la pratique du sport.

Une liste des OPTSA peut être trouvée au www.aboriginalsportcircle.ca.

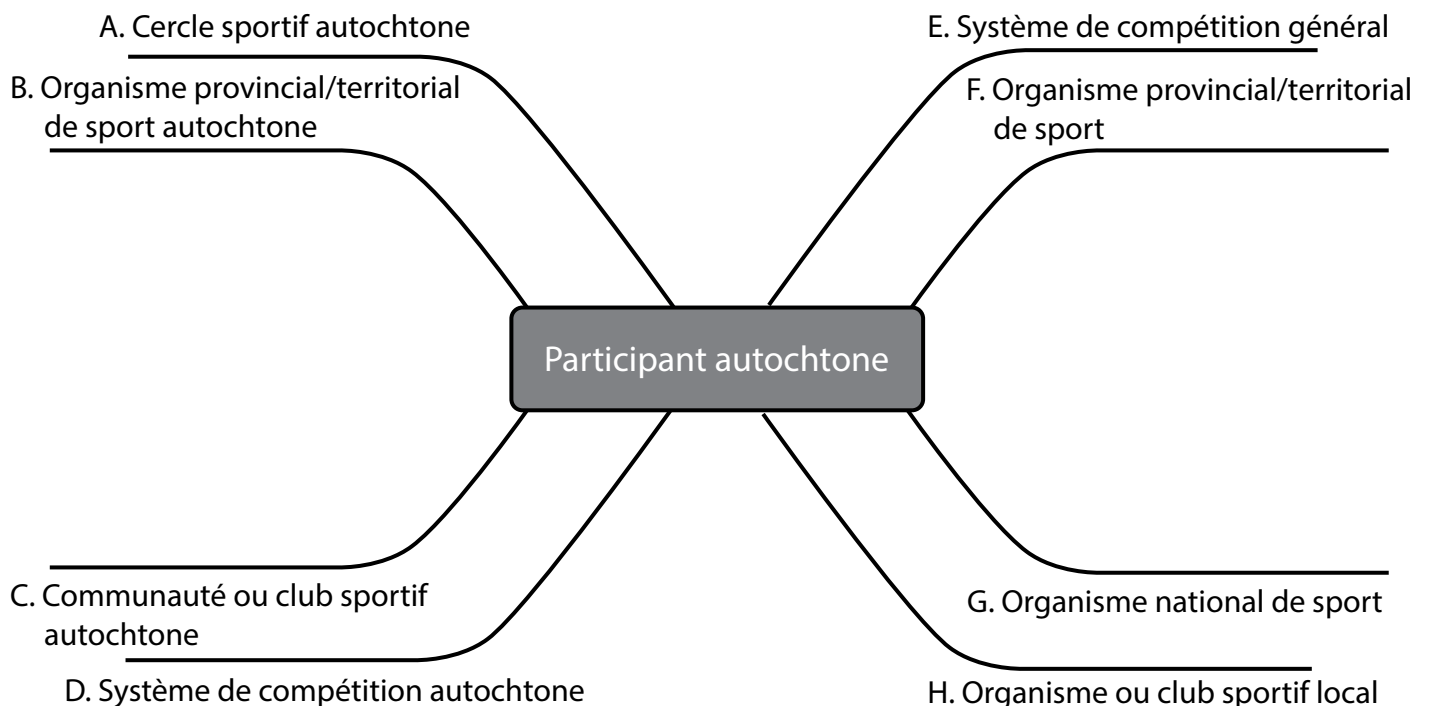


Figure 2 : Organismes en relation avec les participants autochtones

Le parcours de développement à long terme du participant autochtone

Le parcours de développement du participant autochtone (figure 3) tente de démontrer que les deux systèmes sportifs parallèles pourraient collaborer au profit de l'athlète autochtone. Ainsi, un athlète autochtone aurait avantage à tirer initialement parti du système autochtone, qui lui offre le soutien culturel dont il a besoin pour progresser, mais

à se tourner vers le système général lorsqu'il a atteint un certain degré de développement afin de se perfectionner et de passer au niveau supérieur qui lui ouvre les portes des compétitions internationales.

« On peut comparer le système sportif canadien et son pendant autochtone à la double hélice de l'ADN : les systèmes s'entrecroisent à certains points et s'écartent ailleurs. C'est particulièrement vrai de la relation entre le système général et le système exclusivement autochtone, qui est souvent caractérisée par la tension. » [traduction] (Forsyth et Giles, 2013)

La capacité d'un participant autochtone de passer d'un système à l'autre et de progresser dans l'un et l'autre dépend en grande partie du sport qu'il pratique, mais aussi des possibilités offertes dans sa région. Chacun se taille une place dans ces systèmes selon le soutien qu'il reçoit et la mesure dans laquelle il s'y sent à l'aise.

La principale entrave au passage du système autochtone vers le système général est l'écart entre les besoins de l'athlète (stades de développement) et les programmes, services et compétitions qu'offre le système général. Le participant requiert parfois des mesures de rattrapage pour réussir dans le système général.

Pour surmonter les barrières que représentent les différences entre les deux systèmes, l'athlète autochtone et son entraîneur ont besoin de soutien additionnel pour intégrer le système général. L'athlète ou l'entraîneur dont la compétence était reconnue dans le système autochtone et qui se voit imposer des mesures de rattrapage par le système général peut en éprouver de la frustration. Les Autochtones doivent bénéficier de solides appuis pour faciliter leur transition et continuer de progresser dans leur sport.

La figure 3 illustre une structure de collaboration pensée pour les athlètes autochtones.

DU TERRAIN DE JEU AUX JEUX :

AVEC LE SOUTIEN DE LA FAMILLE, DES AMIS, DES ENSEIGNANTS,
DES INSTRUCTEURS, DES BÉNÉVOLES ET DES ENTRAÎNEURS

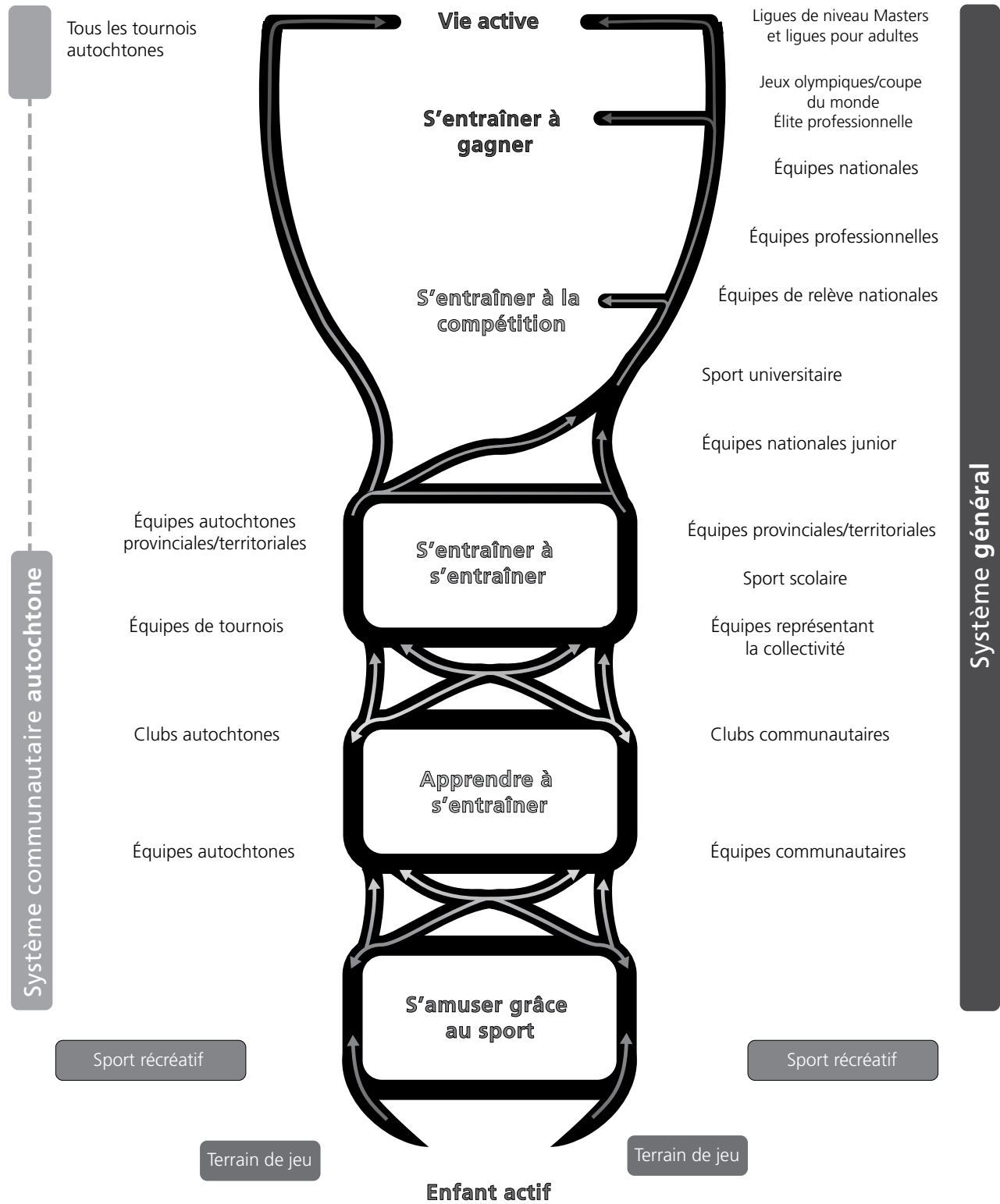


Figure 3 : Le modèle à deux voies

2

Les ingrédients de la réussite sportive

La section 1 a abordé tour à tour le vocabulaire spécialisé, les grandes lignes du passé des peuples autochtones du Canada, l'importance de poursuivre les efforts de réconciliation, le modèle holistique et le système sportif autochtone.

La section 2 fera le point sur les aptitudes techniques et organisationnelles nécessaires à l'établissement d'un plan d'inclusion des Autochtones. Les organismes de sport doivent pouvoir statuer sommairement où ils en sont sur les plans de leurs capacités techniques et de leur culture. Les principes ci-dessous relatifs au sport de qualité et à la préparation organisationnelle les aideront à concevoir une meilleure stratégie d'inclusion des Autochtones.

Cadre de développement à long terme du participant/athlète

Le cadre de développement à long terme du participant/athlète (DLTP/A) appuie les programmes d'entraînement, de préparation aux compétitions et de récupération en fonction non pas de l'âge chronologique, mais de l'âge de développement, soit le degré de maturation physique, mentale et émotionnelle de l'individu. Ce cadre est centré sur l'athlète et conçu pour servir son intérêt supérieur sur le plan du développement à long terme, favoriser

le développement de ses habiletés et sa réussite et l'encourager à poursuivre la pratique d'un sport.

Les organismes de sport qui ont déjà fait un bout de chemin pour adapter leurs systèmes au développement à long terme du participant/athlète trouveront dans ces outils ou ces jalons une aide précieuse pour concevoir une stratégie d'inclusion des Autochtones.

Liste de ressources techniques

- ❑ Cadre de développement à long terme du participant/athlète
- ❑ Cadres adaptés à des disciplines sportives ou parasportives
- ❑ MDP/A adaptée à un sport
- ❑ Outils d'évaluation pour chaque stade de développement
- ❑ Voie d'accès au podium et profil d'obtention d'une médaille d'or (POMO) (pour les sports visés par À nous le podium)
- ❑ Association canadienne des entraîneurs – Les contextes du Programme national de certification des entraîneurs associés aux stades du développement à long terme du participant/athlète, depuis Apprendre à s'entraîner jusqu'à S'entraîner pour gagner, intègrent l'information de la MDP/A, la voie d'accès au podium et du POMO
- ❑ Plan de mise en œuvre et d'harmonisation du développement à long terme du participant/athlète

La non-atteinte de tels jalons n'empêche pas un organisme de passer à l'étape suivante de l'établissement d'une stratégie d'inclusion avec ses partenaires autochtones.

Même s'il n'a pas franchi ce stade de son plan d'harmonisation du développement à long terme du participant/athlète, l'organisme doit rester conscient que la clé du succès réside dans le dialogue et la solidité de sa relation avec la communauté autochtone.

Vu leur importance pour l'ensemble du milieu sportif canadien, ces outils ainsi que l'atteinte des jalons du

développement à long terme du participant/athlète doivent néanmoins rester au sommet des priorités de tous les organismes de sport.

Ceux-ci sont invités à revoir périodiquement leurs stratégies d'inclusion des Autochtones à mesure que ces derniers terminent les étapes du modèle de développement à long terme du participant/athlète.

Le rôle de soutien de l'entraîneur et des experts techniques auprès de l'athlète autochtone

Les entraîneurs et autres experts techniques jouent un rôle essentiel dans l'inclusion et la motivation des sportifs. L'entraîneur est souvent le principal intermédiaire entre l'athlète et ses parents, d'une part, et le sport, de l'autre. Or, bon nombre d'entre eux n'ayant aucune expérience de l'entraînement d'athlètes autochtones, il importe de bien les y préparer.

Les organismes de sport doivent donc rehausser leurs attentes à l'égard de la formation et du perfectionnement des entraîneurs en appliquant les exigences du PNCE et celles des Modules pour entraîneurs d'athlètes autochtones (MEAA).

En quoi consistent ces modules?

Les MEAA constituent un outil de formation professionnelle pour les entraîneurs autochtones et non autochtones qui travaillent avec des athlètes autochtones. Ils font partie du PNCE.

Ces modules revêtent une importance particulière au moment où le participant autochtone est susceptible

d’amorcer son développement athlétique, notamment aux stades correspondant aux contextes Compétition – Introduction, Compétition – Introduction avancée et Compétition – Développement. Les MEAA peuvent être considérés comme un atout ou une exigence de développement professionnel.

La matière de ces modules a été élaborée par le Cercle sportif autochtone et l’Association canadienne des entraîneurs (2003) en fonction des objectifs suivants :

- Proposer des ateliers de formation pertinents sur le plan culturel aux entraîneurs et dirigeants du sport communautaire autochtones;
- Étendre les compétences des entraîneurs autochtones et non autochtones qui œuvrent avec des athlètes autochtones;
- Améliorer la qualité de l’expérience sportive vécue par les athlètes autochtones;
- Permettre aux entraîneurs de mieux comprendre, et par conséquent de mieux mettre à profit, la culture autochtone telle qu’elle se rattache au sport et à l’enseignement des techniques et des tactiques sportives;
- Accroître la présence autochtone au sein du PNCE;
- Accroître le nombre d’entraîneurs autochtones certifiés par l’entremise du PNCE;
- Diffuser la sagesse autochtone dans les milieux sportifs, que ce soit dans un contexte autochtone ou général.

Les Modules pour entraîneurs d’athlètes autochtones constituent un précieux outil de sensibilisation aux aspects culturels à l’intention des entraîneurs travaillant au sein d’une communauté autochtone ou avec des participants autochtones. Conjugés aux autres outils d’entraînement

sportif, ils aident les entraîneurs à mieux servir les participants autochtones en tenant compte de leurs particularités culturelles. Les entraîneurs sont ainsi en mesure de créer un milieu d’apprentissage plus sécuritaire et une structure de soutien pour ceux qui prendront leur relève.

Les MEAA, une ressource utile pour d’autres experts

Les modules conçus par l’Association canadienne des entraîneurs ont aussi d’autres utilités pour les experts techniques et les dirigeants d’organismes sportifs :

- Accroître la sensibilisation et le soutien à l’égard des MEAA parmi les collectivités autochtones et au sein du milieu du sport au Canada;
- Donner aux entraîneurs et aux communautés l’occasion d’adopter des pratiques qui tiennent compte des différences culturelles pour qu’ils soient davantage en mesure de répondre aux besoins variés des athlètes autochtones au Canada;
- Faire en sorte que des entraîneurs de tous les niveaux dans le sport utilisent les documents relatifs aux MEAA dans leurs interactions quotidiennes avec les athlètes autochtones;
- Créer des occasions de dialogue constructif entre les gestionnaires, les personnes-ressources, les entraîneurs et les athlètes sur la manière dont les MEAA devraient s’adapter aux besoins sans cesse changeants des jeunes athlètes autochtones.

Évaluation du degré de préparation des organismes

Les organismes de sport ont tout intérêt à évaluer leur degré de préparation à servir les Autochtones dans les principaux secteurs opérationnels et techniques de leur système (se reporter au tableau 2 et à l'annexe A).

Les organismes de sport mènent de front différentes activités (projets, événements et initiatives), et toute nouvelle initiative doit s'inscrire dans les priorités et les plans généraux.

Pour augmenter au maximum ses chances de réussite, l'organisme doit faire cadrer toute nouvelle initiative avec ses objectifs généraux et détecter tout éventuel conflit de

priorités relatif aux partenaires et aux ressources nécessaires (experts ou fonds, par exemple). L'intégration de cet objectif spécifique (servir les participants autochtones) aux objectifs généraux des organismes de sport influera sur leur mode de fonctionnement.

Dans l'évaluation de leur degré de préparation, les organismes de sport doivent répondre aux questions suivantes :

- L'organisme a-t-il déjà offert des programmes à des Autochtones?
- A-t-il déjà offert des programmes au sein de communautés autochtones?
- Quelles sont les ressources disponibles (temps, personnel, fonds) pour servir les athlètes autochtones?
- Quelles sont les ressources disponibles pour évaluer la population à servir et sa diversité?
- Sur quels partenaires l'organisme peut-il compter pour offrir un programme adapté aux athlètes autochtones?
- Y a-t-il d'autres priorités susceptibles de mobiliser les ressources destinées aux athlètes autochtones?
- L'organisme peut-il faire appel à des partenaires d'autres provinces ou territoires pour offrir un programme adapté aux athlètes autochtones?
- Le niveau de sensibilisation et d'adhésion du personnel et des bénévoles est-il suffisant?
- Quels seront les indicateurs de réussite?
- Quel est le résultat réaliste escompté?

Dans quelle mesure l'organisme de sport est-il prêt à entreprendre le projet? Le tableau 2 (et l'annexe A) sert de guide à l'évaluation de la situation, des objectifs et des indicateurs de l'organisme, qui à son tour servira de base aux évaluations subséquentes des progrès accomplis.

En évaluant son degré de préparation, l'organisme peut mieux déterminer sa situation actuelle, les résultats escomptés et ses priorités. Il est recommandé de mener cette évaluation en collaboration avec des partenaires autochtones.

Tableau 2 : Préparation de l'organisme

Objectifs opérationnels	Mesures : indicateurs de rendement clés	Situation réelle
Personnes	Entraîneurs ayant suivi les MEAA	
	Arbitres autochtones	
	Athlètes autochtones	
	Administrateurs autochtones	
	Entraîneurs autochtones	
Partenaires	Cercle sportif autochtone	
	Experts techniques autochtones	
	Organismes provinciaux/territoriaux de sport autochtone, centres d'amitié	
	Motivate Canada	
	Comité olympique canadien, Comité paralympique canadien	
Lieux	Organismes nationaux de sport, Organismes provinciaux et territoriaux de sport, centres sportifs	
	National	
	Provincial	
	Municipal	
	Communauté	
	Rural	
Politiques	Politiques en soutien à la priorité	
	Auto-identification	
	Financier	
	Sélection d'équipe	
	Équipe de soutien intégré	
	Premières Nations, centres d'amitié autochtones, communautés métisses reconnues, Inuits	
	Organismes nationaux de sport, Organismes provinciaux et territoriaux de sport, Organismes provinciaux/territoriaux de sport autochtone	
Programmes	Organismes nationaux de sport, Organismes provinciaux et territoriaux de sport, Organismes provinciaux/territoriaux de sport autochtone	
	Participation accrue	
	Accessibilité	
	Harmonisation du parcours de développement à long terme du participant autochtone et du développement à long terme du participant/athlète	
Promotion	Premières Nations, centres d'amitié autochtones, communautés métisses reconnues, Inuits	
	Organismes provinciaux et territoriaux de sport, Organismes provinciaux/territoriaux de sport autochtone	
	Organismes nationaux de sport	
	Capacité de promotion	
	Collaboration	
Participation	Nombre d'impressions	
	Premières Nations, centres d'amitié autochtones, communautés métisses reconnues, Inuits	
	OSPT, Organismes provinciaux/territoriaux de sport autochtone	
	Participation autochtone	

Les atouts et les obstacles

Les Autochtones qui souhaitent progresser dans un sport se laissent souvent décourager par les nombreux obstacles qui se dressent sur leur parcours. À cela s'ajoutent les barrières, invisibles ou flagrantes, inhérentes aux sports eux-mêmes, qui ont parfois raison même des plus motivés. L'évaluation des atouts et des obstacles des organismes de sport doit répondre aux questions suivantes :

- Quels membres du personnel ou bénévoles peuvent participer à la mise en œuvre de solutions? Quelle formation faut-il prévoir pour ces personnes?
- Y a-t-il un cadre de gouvernance pour cette tâche?
- Quels partenaires travaillent déjà avec des athlètes ou des organismes autochtones? Avec quels partenaires autochtones l'organisme a-t-il des liens ou devrait-il en nouer?
- Quelles sont les ressources disponibles (temps, personnel, fonds) pour cette tâche? Quels organismes offrent des programmes susceptibles d'intéresser ou d'attirer une forte proportion de participants autochtones? Quelles sont les leçons tirées de ces programmes?
- Quelles politiques en vigueur peuvent favoriser ou entraver la réalisation de cette tâche?
- Quelles activités de marketing ont été entreprises? Sont-elles inclusives? Comment rendre ces activités de marketing plus attractives auprès de populations diversifiées?
- Quel est le pourcentage de participants autochtones? Comment trouver cette information? Comment encourager les participants autochtones à s'identifier comme tels?

Quel est le résultat de l'évaluation des atouts et des obstacles de votre organisme de sport? Compléter le tableau 3 (et l'annexe B) aide les organismes de sport à dresser l'état des atouts et des obstacles à l'inclusion, au recrutement et à la rétention des athlètes autochtones pour chacun de leurs objectifs. Il est conseillé de mener cette évaluation à chaque stade du développement à long terme du participant/athlète, en consultation avec divers partenaires, afin de dresser un bilan complet des atouts et des obstacles relatifs à l'inclusion des participants autochtones.

Tableau 3 : Atouts et obstacles

	<i>Atouts</i>	<i>Obstacles</i>
Personnes		
Partenaires		
Lieux		
Politiques		
Programmes		
Promotion		
Participation		

Évaluation du climat et de la culture de l'organisme de sport

Le climat et la culture d'un organisme de sport sont des éléments importants dans sa préparation. Pour les évaluer, il doit tenir compte de sa capacité en matière d'inclusion des peuples autochtones dans chacun de ces secteurs :

- Personnes
- Lieux
- Programmes
- Participation
- Partenaires
- Politiques
- Promotion

Quel est le résultat de l'évaluation du climat et de la culture de votre organisme de sport? Compléter le tableau 4 (et l'annexe C) aide les organismes de sport à dresser un portrait du climat et de la culture par rapport à l'inclusion, au recrutement et à la rétention des athlètes autochtones pour chacun de leurs objectifs. Il est conseillé de mener cette évaluation à chaque stade du cadre de développement à long terme du participant/athlète.

Tableau 4 : Évaluation du climat et de la culture

	<i>Développement</i>	<i>Amélioration</i>	<i>Réussite</i>	<i>Avant-garde</i>
Personnes				
Partenaires				
Lieux				
Politiques				
Programmes				
Promotion				
Participation				

Cadre de développement à long terme du participant/athlète : étapes de planification et de mise en œuvre

Le cadre de développement à long terme du participant/athlète sert de guide à l'élaboration d'un plan d'inclusion. À chacun des stades qu'il décrit sont indiquées les **expertises techniques** nécessaires, accompagnées d'outils, de conseils pour la planification et de modèles de communication.

L'établissement d'un tel **plan** est essentiel pour la communication des attentes et des résultats aux partenaires et leur suivi par l'organisme. Ce plan s'inscrit dans la stratégie globale de l'organisme. Celui-ci démontre ainsi sa détermination à intégrer la communauté autochtone. Ses partenaires autochtones potentiels y verront la position qu'ils occupent dans la vision de l'organisme et le rôle qu'ils peuvent jouer pour participer à l'atteinte des objectifs.

Il est essentiel d'engager un véritable dialogue avec les communautés et les organismes de sport autochtones. À cette fin, l'organisme doit définir une stratégie pour communiquer efficacement son plan d'inclusion des participants autochtones à chaque stade de développement et livrer des messages clés qui cadrent avec ses objectifs.

Cette stratégie s'appuie sur un plan de communication interne et externe.

Le tableau 5 décrit les ressources essentielles à chacun des stades du modèle de développement à long terme du participant autochtone et propose une approche de communication avec les parties concernées. Pour chaque stade, le tableau indique qui sont les parties visées par les activités de communication et dans quel ordre précis il faut communiquer avec elles. Le but est que tous les points de vue soient pris en compte dans le plan.

Tableau 5 : Développement à long terme du participant/athlète, stade par stade

<i>Apprendre à s'entraîner</i>	<i>S'entraîner à s'entraîner</i>	<i>S'entraîner à la compétition</i>	<i>S'entraîner à gagner</i>
<ol style="list-style-type: none"> DLTP/A (propre au sport) MDP/A (si disponible) Modèle holistique (en lien avec la MDP/A propre au sport) Parcours de l'entraîneur (expérience de l'initiation à la compétition et connaissance de la culture autochtone) et MEAA Liste de préparation de l'organisme (annexe A) 	<ol style="list-style-type: none"> DLTP/A (propre au sport) MDP/A (si disponible) POMO (si disponible) Modèle holistique (en lien avec la MDP/A propre au sport) Parcours de l'entraîneur (expérience de l'initiation avancée à la compétition et connaissance de la culture autochtone) et MEAA Liste de préparation de l'organisme (annexe A) 	<ol style="list-style-type: none"> DLTP/A (propre au sport) MDP/A (si disponible) POMO (si disponible) Modèle holistique (en lien avec la MDP/A propre au sport) Parcours de l'entraîneur (expérience de l'entraînement à la compétition) et MEAA Liste de préparation de l'organisme (annexe A) 	<ol style="list-style-type: none"> DLTP/A (propre au sport) MDP/A (si disponible) POMO (si disponible) Modèle holistique (en lien avec la MDA propre au sport) Parcours de l'entraîneur (expérience de l'entraînement à la compétition avancée et de haut niveau) et MEAA Liste de préparation de l'organisme (annexe A)

OUTILS NÉCESSAIRES / À CONCEVOIR

Tableau 5 : Développement à long terme du participant/athlète, stade par stade (suite)

	<i>Apprendre à s'entraîner</i>	<i>S'entraîner à s'entraîner</i>	<i>S'entraîner à la compétition</i>	<i>S'entraîner à gagner</i>
EXPERTISE TECHNIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Entraîneurs régionaux Administrateurs locaux OPTSA OPTS 	<ul style="list-style-type: none"> Entraîneurs régionaux/provinciaux Administrateurs locaux/provinciaux OPTSA OPTS ONS concernés 	<ul style="list-style-type: none"> Groupes provinciaux/nationaux de développement/entraîneurs de la relève OPTSA OPTS Organismes multisports – Institut canadien du sport, équipe de soutien intégrée (physiologue, expert du conditionnement physique, psychologue sportif, techniciens, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Entraîneurs d'équipes nationales et équipe de soutien intégrée OPTSA OPTS Organismes multisports – Institut canadien du sport, équipe de soutien intégrée (physiologue, expert du conditionnement physique, psychologue sportif, techniciens, etc.)
PLAN	<p>Résultats clairs et avantageux pour tous Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> Habilités acquises Hausse de la participation Accès durablement amélioré Connaissances culturelles acquises Vision réaliste à long terme de la pratique du sport dans la région 	<p>Résultats clairs et avantageux pour tous Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> Habilités acquises, mesurées et suivies Hausse de la participation Accès durablement amélioré Connaissances culturelles acquises Vision réaliste à long terme de la participation au sport dans la région 	<p>Résultats clairs et avantageux pour tous Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> Habilités acquises, mesurées et suivies Hausse de la participation et de la rétention Accès durablement amélioré Connaissances culturelles acquises Vision réaliste à long terme de la participation au sport dans la région 	<p>Résultats clairs et avantageux pour tous Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> Habilités acquises, mesurées et suivies Hausse de la participation et de la rétention Accès durablement amélioré Connaissances culturelles acquises Vision réaliste à long terme de la participation au sport dans la région
APPROCHE DE COMMUNICATION	<ol style="list-style-type: none"> Experts techniques de l'ONS avec le plan stratégique et du soutien organisationnel, avec la participation de l'OPTS Organismes provinciaux/territoriaux de sport autochtone Experts techniques et dirigeants autochtones de la région Soutien des communautés et des aînés autochtones de la région Athlètes de la région et leurs parents et grands-parents 	<ol style="list-style-type: none"> Experts techniques de l'ONS avec le plan stratégique et du soutien organisationnel, menée par l'OPTS Organismes provinciaux/territoriaux de sport autochtone Experts techniques et dirigeants autochtones de la région Soutien des communautés et des aînés autochtones de la région Athlètes de la région et leurs parents et grands-parents 	<ol style="list-style-type: none"> Menée par les experts techniques de l'ONS avec le plan stratégique et du soutien organisationnel, en partenariat avec l'OPTS Organismes provinciaux/territoriaux de sport autochtone Experts techniques et dirigeants autochtones de la région Soutien des communautés et des aînés autochtones de la région Athlètes de la région et leurs parents et grands-parents 	<ol style="list-style-type: none"> Menée par les experts techniques de l'ONS avec le plan stratégique et du soutien organisationnel OPTS (sensibilisation essentielle) Organismes provinciaux/territoriaux de sport autochtone Experts techniques et dirigeants autochtones de la région Soutien des communautés et des aînés autochtones de la région Athlètes de la région et leurs parents et grands-parents

La planification porteuse de réussite

Réflexion stratégique

Sous la pression des multiples priorités et des échéances serrées, la planification est trop souvent expédiée afin de passer rapidement à l'action. Or, il faut s'armer de patience. S'ils accélèrent et bouclent trop rapidement la phase de planification, les organismes de sport

risquent de négliger certaines options, possibilités ou contraintes et, par conséquent, d'investir des ressources dans des mesures mal ciblées.

Voici une liste d'éléments importants à considérer au moment d'établir une stratégie d'inclusion et des priorités.

1. Établissement d'une structure durable

- Avant d'investir des ressources (temps, personnel et fonds) dans une initiative ou une série d'initiatives, déterminer si l'investissement entraînera des changements à long terme.
- S'il faut parfois y mettre plus de temps et de fonds, le changement qui en résultera sera solidement ancré dans la culture.

2. Planification intégrée

- Vérifier si d'autres groupes entreprennent des initiatives semblables. Y a-t-il moyen de collaborer pour réduire les coûts et amplifier les retombées?

3. Exploitation des occasions

- Repérer les événements à venir qui pourraient mettre en valeur les programmes et en étendre le rayonnement.

4. Principes du leadership en matière de changement

- Les stratégies de leadership en matière de changement doivent être prises en compte à chaque phase d'une initiative. Consulter et faire participer les partenaires autochtones tout au long du processus, afin qu'ils soutiennent activement l'initiative.

5. Rendement de l'investissement

- Planifier avec soin l'investissement des ressources (temps, personnel et fonds). Vaut-il mieux investir peu dans de multiples mesures, ou au contraire investir beaucoup dans quelques-unes?

6. Planification de l'initiative

- Un plan est comme un itinéraire routier. Il faut d'abord déterminer le point de départ et le point d'arrivée, puis tracer la route entre les deux en définissant les étapes à franchir tout au long du parcours pour arriver à bon port.

Comme un itinéraire, le plan guidera l'organisme pas à pas, chaque étape influençant la suivante. Chacune des tâches principales comprend au moins une mesure, les mesures produisent des effets qui se traduisent par des résultats, lesquels ont des retombées directes et indirectes.

Mesures

Il importe de dresser la liste des principales mesures à prendre pour produire l'effet désiré. Ces mesures se classent en cinq catégories :

1. **Sensibilisation** : information et promotion. Ces mesures sont les plus utilisées en raison de leur faible coût et de la facilité à les mettre en œuvre; pour en garantir l'efficacité, il faut toutefois les conjuguer à des mesures d'une autre catégorie.
2. **Réglementation** : établissement de nouvelles structures et règles. Généralement considérées comme efficaces, ces mesures peuvent néanmoins susciter de la résistance et entraîner des conséquences imprévues.
3. **Éducation** : activités et outils d'apprentissage. Bien que ces mesures soient généralement considérées comme efficaces, leurs retombées sont difficiles à mesurer avec précision.
4. **Administration** : modification des procédures organisationnelles. Ces mesures portent généralement leurs fruits, puisque les changements sont solidement ancrés dans la culture organisationnelle.
5. **Recrutement** : augmentation du nombre de participants (athlètes, entraîneurs et bénévoles) aux différents stades de développement.

À l'aide de l'outil de planification (tableau 6 et annexe D), l'organisme de sport peut déterminer l'initiative à entreprendre de concert avec ses partenaires autochtones en commençant par établir un plan préliminaire comportant trois mesures ou activités.

Trois questions à se poser à propos de l'initiative :

1. Comment garantir des effets positifs?
2. Qui doit y prendre part?
3. Quelles mesures de leadership en matière de changement doit-on envisager?

Tableau 6 : Outil de planification

OUTIL DE PLANIFICATION				
Planification de la mise en œuvre				
Vision				
Principales tâches				
Initiative	Plan	Responsable	Indicateurs de succès	Échéancier préliminaire
Notes et commentaires				
Effet et résultat				
Résultat et retombées :				

OUTIL DE PLANIFICATION
Planification de la mise en œuvre
Vision
Principales tâches
Notes et commentaires
Effet et résultat
Résultat et retombées :

3

Adaptation et mise en œuvre des programmes

Premiers pas

La section 1 a présenté les grandes lignes du passé des peuples autochtones du Canada et un aperçu du système de sport autochtone. La section 2 a énoncé les principes relatifs au sport de qualité et à la préparation organisationnelle en vue d'aider les organismes à concevoir une meilleure stratégie d'inclusion des Autochtones.

La section 3 renferme des conseils d'utilisation du modèle holistique en vue de créer des programmes et des services qui favoriseront l'inclusion des participants autochtones. L'organisme de sport doit être disposé à établir des liens entre les facteurs de performance du modèle holistique et de la MDP/A. La présente section propose également des conseils et des ressources en vue d'améliorer les communications et de cultiver des relations avec des partenaires autochtones pour favoriser la participation des Autochtones au sport.

L'établissement de relations avec la communauté autochtone

Pour vraiment stimuler la participation des Autochtones, il importe d'engager un dialogue avec eux. Il est impératif de mettre en place un processus de consultation respectueux auprès des communautés autochtones.

Les organismes de sport doivent nouer un dialogue avec les dirigeants de ces communautés ou des personnes qui travaillent avec des participants autochtones afin de s'inspirer des pratiques, des programmes et des activités ayant fait leurs preuves. Plus précisément, les OPTSA, le Conseil des Jeux autochtones de l'Amérique du Nord, des entraîneurs, dirigeants, aînés autochtones et gardiens du savoir traditionnel et toute autre personne ou organisation travaillant au sein de communautés autochtones devraient prendre part à la planification et à l'élaboration de la stratégie d'inclusion.

Il est essentiel pour les organismes de sport de cultiver des relations et des partenariats avec des organismes autochtones qui leur fourniront les conseils et le soutien nécessaires pour prendre des décisions éclairées et concevoir des stratégies et des programmes efficaces. Les organismes autochtones sont les mieux placés pour transmettre les protocoles et la culture propres aux Autochtones. Ces liens témoignent de la réelle volonté de l'organisme de sport de mieux intégrer les participants autochtones. Rappelons que ces relations doivent être mutuellement avantageuses, pour l'organisme autochtone comme pour l'organisme de sport.

En établissant un lien de collaboration avec les OPTSA, les organismes de sport acquerront une meilleure compréhension des différentes cultures autochtones dans sa province ou son territoire. Les OPTSA pourront leur fournir de l'information sur les athlètes, les arbitres, les entraîneurs et les compétitions régionales, et ils seront des partenaires de choix pour renforcer les capacités des régions et des disciplines sportives concernées.

Grâce à leurs relations durables, les organismes de sport, le Conseil des Jeux autochtones de l'Amérique du Nord et les OPTSA pourront plus facilement exploiter les possibilités et surmonter les obstacles qui se présenteront. Dans tous les cas, la relation avec un OPTSA

Les relations

La confiance est un élément crucial d'une relation enrichissante avec les peuples autochtones. Il ne suffit pas de connaître l'histoire et la culture des Autochtones; il faut aussi connaître et respecter leurs traditions. L'intégration des pratiques et des célébrations traditionnelles est un bon moyen de stimuler la participation des Autochtones au sport.

doit établir un lien de collaboration entre l'ONS et l'organisme de sport provincial/territorial (OSPT) afin d'établir un système approprié. Ainsi, il est déconseillé aux ONS de travailler avec un OPTSA sans faire appel aux connaissances de l'OSPT. Chacun des organismes doit prendre une part active dans les relations.

Rappelons que ces relations doivent être mutuellement avantageuses, pour l'organisme autochtone comme pour l'organisme de sport.

La relation avec ces derniers doit être empreinte de respect à l'égard de leurs traditions et façons de faire. Avant de rencontrer une personne, il faut s'informer de la manière de s'adresser à elle. La connaissance du protocole et le respect des traditions de chaque communauté sont des conditions essentielles pour intégrer durablement les athlètes autochtones. Il importe donc d'acquérir une connaissance approfondie des communautés autochtones.

Voici quelques conseils utiles pour les communications et les relations avec les Autochtones, selon l'École de la fonction publique du Canada (2015) :

1. S'informer de la façon de s'adresser à une personne autochtone.
2. Se montrer sensible à l'histoire des Autochtones du Canada.
3. Ne jamais désigner les Premières Nations comme des « parties concernées » ou « intéressées ».
4. Éviter d'employer certains mots qui pourraient causer un malaise : *premier contact*, *contact*, *colonial*, *institutionnel*, *Livre blanc*
5. Éviter les sigles et les acronymes.
6. S'exprimer avec respect sur des faits, et non des opinions.
7. Être prêt à travailler dans un cadre très émotionnel.

Le respect de l'histoire et de la culture

Dans leur relation avec les Autochtones, les organismes de sport doivent être conscients de certains points sensibles, notamment la langue et l'imposition arbitraire des solutions et des programmes de la culture dominante. Bon nombre de ces points sensibles sont le résultat des relations historiques du Canada avec les peuples autochtones. Pour cette raison, l'organisme de sport qui souhaite collaborer avec un organisme autochtone doit demander conseil avant de l'approcher et s'informer sur ses besoins et ses désirs. **Il faut toujours se renseigner avant de faire quoi que ce soit!**

Le respect du protocole traditionnel est très important aux yeux des Autochtones. Toutes les sociétés ont leurs protocoles. Par exemple, les rencontres entre chefs d'État obéissent à des conventions rigoureuses. La reconnaissance des pratiques culturelles d'une nation est une marque de respect. Il en va de même pour les peuples autochtones.

Les MEAA de l'ACE formulent de nombreuses recommandations pour approcher un Autochtone avec l'aide d'un aîné ou un conseil de bande :

- Prendre le temps de se renseigner à propos de la culture de la personne et de sa communauté.
- S'informer auprès des aînés ou des gardiens du savoir traditionnel du protocole et des traditions de la communauté.
- Trouver des moyens d'inclure les aspects culturels dans les programmes.
- Prévoir par exemple des cérémonies, des chants ou des danses pour célébrer les réussites ou accueillir des invités. Demander à ses partenaires autochtones dans quelles situations et par quels moyens il serait approprié et respectueux d'intégrer leurs traditions.
- Apprendre et respecter le protocole de la communauté visitée (Association canadienne des entraîneurs, 2003).

L'étiquette et les protocoles : quelques conseils

Il est de la plus haute importance de déployer tous les efforts nécessaires pour comprendre l'étiquette et le protocole d'éventuels partenaires autochtones avant de les approcher. Pour nouer des liens avec une communauté et obtenir son appui, il faut respecter sa culture et ses traditions.

À ce sujet, l'École de la fonction publique du Canada (2015) propose ce qui suit :

Culture et protocole

1. Toujours reconnaître l'existence du peuple autochtone et son territoire ou le territoire des peuples autochtones.
2. Dans ses relations avec des Autochtones, toujours se rappeler qu'un individu sera mal à l'aise si on lui demande de décider pour son groupe.
3. Être conscient que le porte-parole d'une nation parle aussi au nom des générations passées et futures.
4. En travaillant avec des communautés autochtones et sur leur territoire, tenir compte des principes du développement durable dans la planification communautaire à long terme.
5. Prévoir suffisamment de temps pour les réunions avec des Autochtones, surtout si des décisions doivent y être prises.
6. Dans le cadre d'une nouvelle relation, laisser à son interlocuteur le temps d'aller au bout de son propos.
7. Faire preuve de créativité.
8. Être attentif aux moindres détails lors d'une première rencontre, en particulier à la poignée de main.
9. Savoir que l'humour occupe une place très importante.
10. Savoir que certaines personnes évitent tout contact visuel direct.
11. Être conscient qu'un hôte peut interpréter comme un manque de respect le refus d'un aliment ou d'une boisson qu'il offre.
12. Savoir que la cérémonie de purification par la fumée, de nature spirituelle, est facultative.
13. Demander la permission avant de prendre une photographie.
14. Savoir que les cadeaux et le tabac sont coutumiers et une marque de respect; bien s'informer sur la manière de les utiliser correctement.
15. Savoir qu'à certaines occasions, des membres de la communauté autochtone portent une tenue de cérémonie ou un costume d'apparat (régalia).
16. Ne pas confondre potluck et potlatch.
17. S'employer à cultiver des relations interpersonnelles avec des Autochtones.

Mises à part ces quelques remarques, il importe de demander conseil aux dirigeants autochtones avec qui une relation a été établie afin de connaître le protocole approprié.

Communications

Le parcours de développement à long terme du participant autochtone se veut un plan pour stimuler la pratique du sport et l'activité physique dans la population autochtone. Ce guide s'inspire de la publication Développement à long terme du participant/athlète de la Société du sport pour la vie adaptée pour un public autochtone. Comme un nombre croissant de communautés autochtones se servent du parcours de développement à long terme du participant autochtone, les organismes de sport ont tout intérêt à s'y référer, notamment pour leurs communications.

La stratégie d'inclusion des participants autochtones comporte deux volets de communication. Le premier consiste à présenter au public la diversité de l'organisme (athlètes, entraîneurs et dirigeants). Le second s'articule autour de l'échange, du respect et de la collaboration en vue d'obtenir l'adhésion au projet des organismes et des dirigeants autochtones.

Voici quelques conseils pour se mettre sur la bonne voie :

- Dans les bulletins, rapports, revues, registres, guides médiatiques, pages Web, programmes d'entraînement et d'enseignement et autres publications, présenter un contenu visuel équilibré mettant en évidence les athlètes, entraîneurs, arbitres et dirigeants autochtones.
- Échanger avec d'autres organismes de sport les politiques, ressources, modèles de programmes, occasions de mentorat et pratiques prometteuses. Entrer en contact avec d'autres organismes de sport afin d'en apprendre plus à leur sujet et de présenter l'initiative d'inclusion. Plusieurs organismes tels que Canada Snowboard, l'Association canadienne de crosse, Canoe Kayak Canada et Canada Basketball ont mis sur pied des initiatives d'accueil et d'inclusion des Autochtones dans leurs programmes.
- Collaborer avec des organismes de sport provinciaux ou territoriaux, communautaires et multidisciplinaires pour créer des modèles de développement du participant et du leadership à l'intention des Autochtones. Bâtir des ponts qui facilitent la transition des participants autochtones entre les stades de développement, les systèmes sportifs, les disciplines sportives et les différents rôles (d'athlète à entraîneur, arbitre ou administrateur).

La figure 4 illustre les plans stratégiques de Canada Snowboard et de l'Équipe de snowboard des Premières Nations. Ces exemples montrent que ces deux organismes communiquent à propos de leurs plans stratégiques et collaborent à l'échelle nationale pour obtenir les résultats voulus.



3 PRINCIPAUX PILIERS STRATÉGIQUES POUR 2015-2022

- DU PASSE AU PODIUM - VOIE D'ACCÈS EN 8 ÉTAPES
1. Enfant actif
 2. S'amuser grâce au sport
 3. Apprendre à s'entraîner
 4. S'entraîner à s'entraîner
 5. S'entraîner à la compétition
 6. Apprendre à gagner
 7. S'entraîner à gagner
 8. Vie active

HISTOIRE: Aaron Marchant a imaginé le FNST en 2003 avec l'aide de plusieurs, dont l'ancien président de l'organisation, Steve Podborski. Après que Vancouver-Whistler ait remporté la candidature pour la tenue des Jeux olympiques d'hiver de 2010, son rêve est devenu réalité. Le Fonds héritage sportif pour les jeunes Autochtones a été mis sur pied et est encore aujourd'hui la source principale de financement du FNST.



UNE ÉQUIPE GRANDISSANTE

- Chercher énergiquement à développer des partenariats avec l'industrie, les communautés autochtones, les stations de ski et les principaux intervenants pour accroître le nombre de membres et de programmes.
- Sefforcer de former non seulement des athlètes de haut niveau, mais aussi des exemples vivants de saines habitudes de vie.
- Améliorer l'accès à des programmes de mentorat et de formation professionnelle. Donner à nos athlètes la chance de s'entraîner et de devenir des instructeurs et entraîneurs certifiés.
- Offrir des opportunités de participer à des compétitions conformes au développement à long terme du participant/athlète en collaboration avec les membres et industries partenaires.
- Offrir aux athlètes et entraîneurs un parcours de développement débutant au premier contact avec le sport pour se rendre jusqu'à l'atteinte du podium.
- L'accès à des opportunités de collaboration avec des programmes d'accueil à travers le Canada. Offrir des débouchés sains pour les jeunes à risque.

EFFICACITÉ ORGANISATIONNELLE

- L'ESPN et Canada Snowboard ont conclu un partenariat afin d'offrir le Programme autochtone de Snowboard (PAS) à travers le Canada.
- Recherche et maintien de partenariats stratégiques au sein du gouvernement et de l'industrie pour améliorer la marque, les communications, les programmes et les événements.
- Tenue d'une clinique d'entraînement annuelle pour tous les membres et dirigeants. Augmentation du nombre d'entraîneurs autochtones certifiés, de formateurs et d'officiels.
- Développement de politiques, procédures et programmes harmonisés aux niveaux national, provincial/territorial et local le long du parcours de l'athlète.
- Amélioration de la sensibilisation aux opportunités qui s'offrent aux Autochtones dans le sport du snowboard.
- Garantir le maintien des systèmes et processus financiers pour la protection des actifs de l'organisation.
- Diversification des sources de revenus pour assurer la durabilité et le soutien des programmes de développement sportif et de haute performance.

RÉCRÉATIF ET HAUTE PERFORMANCE

- La catégorie REC sert d'introduction au sport de la planche à neige pour les jeunes de 6 à 17 ans. L'équipe REC sert de club école à notre équipe de haute performance (EHP). Cette équipe participe à 10 jours d'entraînement sur pentes sous la supervision d'entraîneurs certifiés de Snowboard Canada.
- L'équipe haute performance (EHP) est formée de planchistes expérimentés qui désirent prendre part aux compétitions. Les membres de l'EHP participent à des compétitions provinciales, nord-américaines et nationales. L'équipe est formée en slope style, en slalom géant et en boardercross.
- Les membres de l'EHP doivent signer le contrat de l'athlète qui rend obligatoire la note de passage moyenne de C+ pour les athlètes à l'école, qui interdit la consommation de drogue ou d'alcool, qui demande une tenue exemplaire en société et un taux de participation de 90% aux activités du FNST. En retour, nos membres obtiennent des passes de saison, de l'équipement et la formation.
- L'ESPN a mis au point un programme Snowboard pour filles dont le projet pilote a eu lieu au Mont Cypress en 2012. Ces programmes ont été élaborés pour faciliter la transition de nos filles membres de l'équipe REC vers le niveau compétitif. Ce programme procure aux jeunes l'entraînement spécialisé, l'établissement d'objectifs et la préparation mentale dans un environnement confortable.

OBJECTIFS POUR 2022
Les objectifs fixés représentent les cibles suggérées qui influenceront les stratégies sur les plans de la croissance, la performance, les communications et financiers.

CHAMP D'INTÉRÊT	PREMIÈRE MESURE	TARGET
Croissance	Membres du FNST inscrits	Déjà l'organisme de snowboard le plus important au Canada, avec plus de 400 membres
Performance	Planchistes du FNST au niveau s'entraîner à la compétition	10 femmes 10 hommes
Communication	Plateformes de communication	Poste de coordonnateur des médias sociaux créés, refonte du site web en 2014 et plateforme de communication basée sur l'infonuagique
Diversification du financement	Diversification du financement	+25% Revenus dégagés



MISSION

Améliorer la qualité de vie des jeunes autochtones et les outiller en utilisant le sport d'hiver du snowboard comme élément fondamental de changement social.

VISION

Être reconnu comme l'un des plus importants organismes de snowboard au monde dédié non seulement au sport, mais aussi à la formation de modèles vivants de saines habitudes de vie pour les communautés autochtones.

- ### VALEURS
- PERFORMANCE** > Se concentrer sur les réussites à tous les niveaux du snowboard de niveau compétitif.
 - EXCELLENCE** > Chercher à ce que les athlètes, catégories, entraîneurs, officiels, juges et leaders techniques performant à leur plein potentiel.
 - ENTRAÎNEMENT** > Créer une formation professionnelle et des offres d'emploi pour les jeunes des Premières nations
 - PASSION** > Intégrer la culture autochtone de façon globale dans le sport afin de développer de meilleurs athlètes.
 - MODE DE VIE** > Soutenir la culture du snowboard afin qu'elle contribue à la santé, à l'estime de soi et au bonheur de l'ensemble des participants.

Un merci tout particulier à Snowboard Canada pour sa contribution à ce projet. Pour plus d'information, veuillez visiter : www.fnriders.ca



Équipe de snowboard des Premières Nations

2015-2022 PLAN STRATÉGIQUE

Figure 4 : Plans stratégiques de Canada Snowboard et de l'Équipe de snowboard des Premières Nations (deux figures)

BUTS POUR 2022 Les buts établis représentent les cibles proposées qui guideront la croissance, la performance, la notoriété et les stratégies financières.

DOMAINE D'INTÉRÊT	MESURE PRINCIPALE	CIBLE
CROISSANCE	Participants	7,000*
PERFORMANCE	2018 Médailles Olympique / Paralympique	3 Olympique 1 Paralympique
	2022 Médailles Olympique / Paralympique	4 Olympique 4 Paralympique
COMMUNICATION	Initiatives de communication	Les valeurs de portée numériques de 2014 auront DOUBLÉ**
FINANCES	Diversification économique	+25% Sans conditions

*Nous comptons actuellement 3 000 participants en 2014
**Basé sur 20 000 abonnés aux médias sociaux en 2014



MISSION

Developper et orienter le snowboard compétitif au Canada.

VISION

Être reconnu comme un des leaders mondial du Snowboard

VALEURS

- PERFORMANCE** > Se concentrer sur la réussite à tous les niveaux du snowboard compétitif
- EXCELLENCE** > Faire en sorte que les clubs, les athlètes, les entraîneurs, les officiels et les juges performant à leur plein potentiel
- PROGRESSION** > Encourager la créativité et le perfectionnement continu à tous les niveaux de la pratique du snowboard
- PASSION** > Inspirer par la passion, celle-ci étant indissociable à la culture du snowboard canadien
- STYLE DE VIE** > Appuyer la culture du snowboard afin de promouvoir la santé et le bien-être de tous les participants

Pour de plus amples informations, visitez: www.CanadaSnowboard.ca



2014-2022 PLAN STRATÉGIQUE






BUTS POUR 2022 Les buts établis représentent les cibles proposées qui guideront la croissance, la performance, la notoriété et les stratégies financières.

DOMAINE D'INTÉRÊT	MESURE PRINCIPALE	CIBLE
CROISSANCE	Participants	7,000*
PERFORMANCE	2018 Médailles Olympique / Paralympique	3 Olympique 1 Paralympique
	2022 Médailles Olympique / Paralympique	4 Olympique 4 Paralympique
COMMUNICATION	Initiatives de communication	Les valeurs de portée numériques de 2014 auront DOUBLÉ**
FINANCES	Diversification économique	+25% Sans conditions

*Nous comptons actuellement 3 000 participants en 2014
**Basé sur 20 000 abonnés aux médias sociaux en 2014



MISSION

Developper et orienter le snowboard compétitif au Canada.

VISION

Être reconnu comme un des leaders mondial du Snowboard

VALEURS

- PERFORMANCE** > Se concentrer sur la réussite à tous les niveaux du snowboard compétitif
- EXCELLENCE** > Faire en sorte que les clubs, les athlètes, les entraîneurs, les officiels et les juges performant à leur plein potentiel
- PROGRESSION** > Encourager la créativité et le perfectionnement continu à tous les niveaux de la pratique du snowboard
- PASSION** > Inspirer par la passion, celle-ci étant indissociable à la culture du snowboard canadien
- STYLE DE VIE** > Appuyer la culture du snowboard afin de promouvoir la santé et le bien-être de tous les participants

Pour de plus amples informations, visitez: www.CanadaSnowboard.ca



2014-2022 PLAN STRATÉGIQUE






Figure 4 : Plans stratégiques de Canada Snowboard et de l'Équipe de snowboard des Premières Nations (suite)

Fonder la conception et la mise en œuvre du programme sur le modèle holistique

Pour développer leurs habiletés, les participants autochtones ont besoin d'un milieu où ils se sentent à l'aise de s'exprimer et de prendre des risques. Certains programmes sportifs sont complexes et développent en parallèle les habiletés physiques et techniques et les aptitudes psychologiques et générales. Ces types de programmes ne fournissent pas toujours un milieu sans risques. Il importe de tenir compte de tous les facteurs qui façonnent le milieu d'entraînement, d'éliminer le jugement et de ne pas mettre l'accent sur le pointage ou les résultats. Un milieu exempt de jugements et de retranchements favorise l'apprentissage et met les participants autochtones en confiance.

Les quatre aspects du modèle holistique peuvent servir de base à la conception et à la mise en œuvre de programmes de sport. Il est recommandé d'utiliser les lignes directrices des sections ci-dessous ainsi que la feuille de travail (figure 1 et l'annexe E) pour y transférer l'information du cadre de développement à long terme du participant/athlète et de la MDP/A à un sport. Ce faisant, deux éléments sont à prendre en considération :

1. Quels sont les besoins de l'athlète pour chacun des quatre aspects?

2. Comment le programme pourra-t-il répondre à ces besoins?

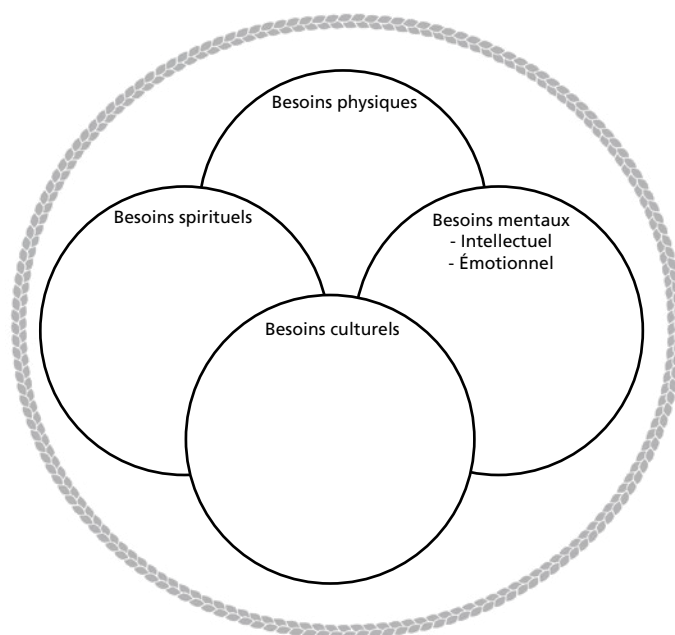


Figure 1 : Le modèle holistique

Le graphique ainsi conçu doit déterminer les mesures à prendre pour soutenir l'athlète autochtone pour chacun des quatre aspects, étroitement liés à ceux de la MDP/A (habiletés physiques, psychologiques [mentales], techniques et personnelles).

Dimension physique

La dimension physique est la plus évidente du sport et celle à laquelle les entraîneurs et les parents accordent, en général, le plus d'attention. Lorsqu'ils prennent part au développement physique des jeunes participants, les entraîneurs et les parents doivent :

- analyser les habiletés des participants et corriger leur technique;
- utiliser des méthodes de formation appropriées pour préparer les participants à la compétition;
- organiser des activités fondées sur les besoins liés à la croissance et au développement des participants;
- prévenir et soigner des blessures;
- voir au bon état de l'équipement et des installations;
- enseigner des consignes de sécurité;
- guider les jeunes participants dans l'adoption de saines habitudes de vie;
- promouvoir une saine nutrition, la consommation d'aliments traditionnels et une hydratation suffisante;
- inculquer l'importance de l'hygiène personnelle.

Dimension culturelle

Pour entraîner des participants autochtones, il importe de connaître et de comprendre les valeurs autochtones et leur lien avec le sport.

Pour ce faire, on peut :

- discuter avec des aînés et des gardiens du savoir traditionnel et apprendre le protocole et les traditions communautaires;
- prendre le temps de se renseigner sur la culture de la collectivité;
- trouver des façons d'intégrer des aspects culturels au programme d'entraînement;
- présenter les cérémonies, chansons et danses comme une façon de célébrer la réussite ou d'honorer des invités;
- s'informer sur le protocole de la collectivité hôte, le respecter et veiller à ce que les participants sous sa responsabilité en fassent autant.

Dimension mentale – cognitive et émotionnelle

La dimension mentale de l'entraînement d'un jeune participant est aussi importante que la dimension physique. La capacité de visualisation et de concentration ainsi que la pensée stratégique et tactique ne sont que quelques exemples. Le modèle holistique divise la dimension mentale en deux composantes : cognitive et émotionnelle.

Composante cognitive

- La composante cognitive de la dimension mentale aide une personne à raisonner, à réfléchir ainsi qu'à analyser, à traiter et à utiliser des informations. Elle lui donne du recul afin de rester concentrée et d'analyser la situation au lieu de réagir de façon brusque ou prématurée.
- Un participant doit apprendre à voir comment les choses s'imbriquent les unes dans les autres, s'initier à la stratégie et à la tactique, puis analyser ses adversaires et savoir quelle approche stratégique ou tactique adopter selon la situation.
- L'amélioration de la composante cognitive de leur dimension mentale peut aider les jeunes à connaître du succès dans les sports et à comprendre comment mener une vie équilibrée.
- La meilleure façon d'aider les jeunes à développer leur composante cognitive est sans aucun doute de les encourager à poursuivre leurs études. Par son exemple, un entraîneur respecté ou un parent peuvent souvent influencer la décision d'un jeune à cet égard. Certains programmes obligent les jeunes à suivre leurs cours s'ils veulent faire partie d'une équipe sportive.

Composante émotionnelle

- L'entraîneur et les parents peuvent apprendre aux jeunes à être à l'écoute de leurs sentiments et de ceux des autres. Les jeunes doivent savoir que leurs émotions les aident à comprendre comment diverses situations et personnes peuvent les influencer.
- L'observation du comportement émotionnel d'un participant est un moyen rapide et pratique d'évaluer son bien-être général. Il faut prêter attention aux comportements des participants sur les terrains de jeu et à la façon dont les relations et les événements modifient leur concentration et leur performance.
- Si un participant a du mal à contrôler son enthousiasme, sa peur ou sa colère ou s'il refoule ses sentiments, un entraîneur ou parfois un aîné ou un gardien du savoir traditionnelle peuvent l'aider à trouver des moyens d'externaliser ses sentiments de façon appropriée.
- Les participants peuvent apprendre d'un parent ou d'un entraîneur à écouter les sentiments des autres et à les respecter. Ils ne peuvent penser clairement ni prendre de bonnes décisions tant qu'ils n'ont pas appris à exprimer leurs émotions sans blesser les autres ou se blesser eux-mêmes.

(Suite à la page suivante)

- Les jeunes doivent comprendre que les émotions négatives telles que la colère et la jalousie nuisent surtout au bien-être de la personne qui les nourrit et traduisent souvent d'autres problèmes.
- L'humilité, l'estime de soi, la recherche de solutions plutôt que de problèmes et la fierté d'être autochtone dénotent une excellente santé mentale (émotionnelle).

Dimension spirituelle

Certains jeunes participants, tout comme certains entraîneurs et parents, sont mal à l'aise de parler de la spiritualité dans le sport. Ce malaise s'estomperait peut-être s'ils considéraient la dimension spirituelle comme une « philosophie d'entraînement ». La spiritualité, comme la philosophie, guide la réflexion sur des questions existentielles fondamentales comme « qui suis-je? » et « quelles sont mes relations avec les autres? ». Elle aide la personne à mettre les événements de sa vie quotidienne et le sport en perspective.

Chaque individu entretient un lien très personnel avec le monde naturel et le Créateur. Il importe de respecter les croyances de tous, quelles qu'elles soient. Les entraîneurs doivent garder l'esprit ouvert et laisser les participants s'exprimer à leur façon. Ils devraient aussi encourager ceux-ci à être fiers et à l'aise de partager leur philosophie de vie, leurs croyances spirituelles et leurs pratiques. Il leur faut agir comme guide et non comme instructeur en ce sens.

L'entraîneur ou les parents peuvent encourager la pratique d'activités visant à préparer les athlètes à commencer la journée l'esprit libre de toute préoccupation, notamment la prière, les bains, les cérémonies de purification, la sudation, la méditation, l'établissement des objectifs de la journée, les rêves, les visions, l'imagerie et la visualisation. Ces exercices préparatoires peuvent aider les jeunes à établir leurs objectifs et à réfléchir sur leur vie sportive. Ils les aident aussi à perfectionner des habiletés qu'ils utiliseront tout au long de leur vie.

Conseils aux personnes travaillant avec des participants autochtones

Chaque participant a des besoins qui lui sont propres. Pour les participants autochtones, il faut prendre en compte d'autres considérations qui ne sont pas évidentes ou faciles à comprendre.

Les auteurs ont recueilli les observations ci-dessous auprès de professionnels du sport autochtones. Elles sont le reflet de leur expérience personnelle et, bien que ces réalités soient courantes, elles ne s'appliquent pas forcément à tous les participants autochtones.

- Dans les communications orales avec les Autochtones, les longues pauses traduisent leur réflexion tandis qu'ils assimilent et traitent l'information qui leur est transmise. Cette réflexion s'accompagne souvent de discussions avec leurs pairs. Ils confirment ainsi leur compréhension. L'entraîneur qui ne mesure pas la valeur de ces interactions pourrait y voir de l'impolitesse. Il faut laisser aux participants le temps de discuter entre eux afin qu'ils puissent mettre correctement en pratique les enseignements.
- Il faut trouver des moyens d'intégrer les participants autochtones d'une manière qui leur est familière et de créer un milieu où ils se sentent à l'aise. Les relations avec les participants autochtones doivent prendre appui sur une communication claire et authentique.
- Lorsqu'on travaille avec des Autochtones, il y a des frontières invisibles dont on ne soupçonne pas l'existence et qu'on peut franchir sans le savoir. En cultivant une relation non seulement avec le participant mais aussi avec sa famille, on peut en apprendre plus sur ces frontières et trouver le moyen de remotiver le participant.
- On ne doit pas essayer de faire croire qu'on comprend la culture ou la situation des Autochtones. Au contraire, il faut se montrer avide d'apprendre d'eux et reconnaissant pour leurs enseignements. Poser des questions aux participants.
- Pour les Autochtones, la meilleure méthode d'apprentissage consiste à transmettre un message dans une histoire.
- Pour nouer une relation de confiance avec le participant et ses parents ou les personnes qui en ont la garde, il faut y mettre le temps et les efforts nécessaires.
- Il faut être ouvert d'esprit et conscient que chaque Autochtone a son propre parcours.
- Il faut éviter de généraliser ou de prendre pour exemple un participant devant le groupe, à moins qu'il y consente.
- Les jeunes Autochtones ne participent pas tous aux activités et événements culturels et ne sont pas tous conscients des enjeux de leur communauté.
- Les jeunes Autochtones ne sont pas forcément attachés à leur héritage en raison des stéréotypes négatifs associés à leur peuple.

Être un ambassadeur

Prenant appui sur le parcours de développement à long terme du participant autochtone, le présent Guide d'organisation du sport explique les changements nécessaires et donne aux professionnels du sport les clés pour se faire les ambassadeurs du changement. Il décrit les mesures à prendre pour répondre aux Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.

Les organismes de sport et les communautés autochtones du pays ont maintenant leur parcours de développement à long terme du participant autochtone décrivant le parcours de l'athlète autochtone dans le système général et le système autochtone. Ce parcours aide le participant à mener une vie active et peut le conduire jusqu'aux compétitions internationales. Ces ressources visent à combler les énormes lacunes du système sportif qui se

traduisent par un faible taux de participation des Autochtones et leur sous-représentation dans les équipes nationales.

Ainsi outillés, les ambassadeurs du sport autochtone ont tout en main pour changer les choses pour le mieux. À cette fin, ils doivent remettre en cause les politiques et les pratiques d'entraînement, d'arbitrage et d'administration ayant pour effet d'exclure ou de discriminer les Autochtones, et proposer des solutions fécondes. Le changement exige du temps, de la patience et de la persévérance. Avec l'aide des dirigeants autochtones partout au pays, les organismes de sport peuvent améliorer le système.

Rallier et mobiliser le système sportif

Voici quelques initiatives qui favoriseront l'inclusion des Autochtones dans le système sportif et l'élaboration de programmes adaptés à cette population.

- Concevoir des modèles d'entraînement, d'arbitrage et de gouvernance qui mettent en valeur tous les groupes ethniques et admettent diverses formes d'engagement. Créer des milieux de travail et de bénévolat sécuritaires et sains sur les plans psychologique et social, où les participants autochtones peuvent sans risque développer leurs habiletés. Tous les entraîneurs et les dirigeants d'organismes de sport devraient accomplir les MEAA fournis par l'ACE (pour plus d'information : <http://coach.ca/aboriginal-coaching-s17076>).
- Offrir au personnel, aux entraîneurs, aux arbitres, aux enseignants et aux bénévoles autochtones des activités de perfectionnement et du mentorat afin d'améliorer leurs compétences et de renforcer leur confiance en soi. Avec un plan stratégique et opérationnel, le conseil d'administration, les dirigeants et le personnel de l'ONS ont le soutien nécessaire pour mettre en œuvre les politiques relatives à l'équité et autres mesures qui relèvent de leur responsabilité.

EXEMPLES D'EFFETS LIÉS AU PARCOURS DE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME DU PARTICIPANT AUTOCHTONE TIRÉS DU PLAN OPÉRATIONNEL DE CANADA SNOWBOARD :

Nombre de participants inscrits aux programmes autochtones de planche à neige				
2015 (réel) : 362	2016 (objectif) : 400	2017 (objectif) : 450	2018 (objectif) : 500	2019 (objectif) : 550

Nombre de planchistes autochtones participant aux stades S'entraîner à la compétition et S'entraîner à gagner				
2015 (réel) : 5	2016 (objectif) : 10	2017 (objectif) : 15	2018 (objectif) : 20	2019 (objectif) : 25

Le plan d'action en vue d'atteindre ces objectifs, beaucoup plus détaillé, est assorti de cibles bien définies (nombre d'entraîneurs autochtones, nombre d'experts techniques autochtones, camps d'entraînement autochtones, adaptation des compétitions pour offrir un environnement approprié selon le stade, etc.). Il importe de définir des indicateurs de rendement clés au plus haut niveau pour garantir le succès de l'initiative.

- Réviser ou établir des politiques relatives à l'équité qui favorisent la participation d'athlètes autochtones et le sens de l'initiative chez les Autochtones à toute l'échelle de l'organisme de sport : participation, compétition de haut niveau, élaboration de programmes, direction, formation des entraîneurs et des arbitres, etc. Il ne suffit pas d'établir une politique relative à l'équité, il faut la mettre en œuvre. Les plans stratégiques et opérationnels découlant des politiques aident les membres du conseil d'administration, de la direction et du personnel de l'ONS à mettre en œuvre ces politiques et à en assumer la responsabilité. Canada Snowboard, par exemple, a fait des groupes sous-représentés sa priorité :

« Canada Snowboard améliorera le niveau et la qualité de la participation au niveau de sa direction et de ses programmes et s'engage à appuyer l'équité et l'accès aux groupes sous-représentés (y compris les femmes, les Autochtones et les personnes ayant un handicap). » (Canada Snowboard, 2013)

- Concevoir des initiatives visant à attirer des athlètes, des entraîneurs, des arbitres et des administrateurs autochtones. Par exemple, présenter dans le matériel de marketing des personnes autochtones dans les rôles d'athlète ou d'entraîneur, pour montrer qu'ils ont leur place dans le système et les encourager à participer (voir la page <https://www.canadasnowboard.ca/fr/programs/grassroots/Indigenous/>).
- Inviter des entraîneurs, des arbitres et des dirigeants d'organismes autochtones à transmettre leur savoir dans le cadre de séances de formation d'athlètes, d'entraîneurs et d'arbitres, de conférences et d'autres activités d'apprentissage. Il faut pour cela maintenir des relations suivies avec des entraîneurs autochtones et leur donner progressivement des occasions de travailler au sein d'un organisme de sport afin de créer un lien de confiance.

Par exemple : Partout au Canada, les MEAA sont donnés par des entraîneurs et des dirigeants d'organismes autochtones ayant reçu une formation à cette fin. L'atelier sur le développement à long terme du participant autochtone est aussi donné par des animateurs autochtones et certains d'entre eux donnent également les MEAA.

- Échanger avec d'autres organismes de sport les politiques, ressources, modèles de programmes, occasions de mentorat et pratiques prometteuses pour améliorer l'équité. Entrer en contact avec d'autres organismes de sport pour leur présenter l'initiative en ligne.

REMARQUE : Canada Snowboard, l'Association canadienne de crosse, Canoe Kayak Canada et Canada Basketball ont fait des efforts en vue d'intégrer les participants autochtones dans leurs programmes, et sont disposés à faire profiter d'autres organismes de leur expérience.

Réalisation du changement

Mesure du succès

Pour mesurer le succès de son initiative, l'organisme de sport doit d'abord vérifier ses statistiques internes sur la participation des Autochtones, puis mettre en œuvre une stratégie de suivi des informations. Avec la bonne stratégie, il pourra aussi repérer toute lacune, le cas échéant.

Bon nombre d'Autochtones hésitent à divulguer leur appartenance ethnique par crainte de discrimination. Par conséquent, aux fins du suivi des informations, l'organisme de sport doit expliquer à la fois l'importance de ce renseignement dans le processus d'inscription et l'utilisation qui en sera faite par la suite.

TÂCHES	MESURES	EFFETS	RÉSULTATS	RETOMBÉES DIRECTES	INDICATEURS ET ÉVALUATION (RETOMBÉES INDIRECTES)
Intégrer le parcours de développement à long terme du participant autochtone au cadre de développement à long terme du participant/athlète	Réviser la documentation connexe en vue d'intégrer le parcours de développement à long terme du participant autochtone	La documentation sur le développement de l'athlète intègre le parcours de développement à long terme du participant autochtone	Le parcours de développement de l'athlète autochtone intègre le modèle holistique et les mécanismes appropriés sont en place pour soutenir l'athlète tout au long de son parcours	Un plus grand nombre d'athlètes autochtones participent aux stades S'entraîner à la compétition et S'entraîner à gagner	Le nombre d'athlètes autochtones représentant le Canada dans les compétitions internationales est proportionnel au nombre d'Autochtones dans la population totale (objectif à établir en consultation avec les OPTSA et le Cercle sportif autochtone)
	Former les experts techniques au parcours de développement à long terme du participant autochtone	Les experts techniques dûment formés sont en mesure d'appliquer le parcours de développement à long terme du participant autochtone			
Exemple					
Obtenir l'appui des parties concernées et des partenaires	Établir une relation entre les OPTSA et les OPS	La relation est établie	Des relations sont établies avec trois OPS et les programmes sont harmonisés	Les athlètes autochtones sont identifiés dans le système et font l'objet d'un suivi d'un suivi	Les athlètes autochtones comptent pour X % des membres des équipes provinciales (à définir)

Tableau 7 : Exemple de suivi des renseignements d'identification des Autochtones – fourni par les OPTSA

4

Conclusion

Stimuler la participation au sport des Autochtones au Canada, c'est l'affaire de tous. C'est aussi l'occasion pour les organismes de sport du pays de changer le paradigme basé sur le manque de connaissances, de politiques et de programmes pour créer des milieux qui favorisent la réussite des participants et athlètes autochtones.

Le présent guide et le parcours de développement à long terme du participant autochtone, ainsi que l'atelier qui l'accompagne, sont des outils à l'intention des dirigeants d'organismes de sport pour les aider à réaliser les changements nécessaires. C'est à eux qu'incombe cette responsabilité, qu'ils ne doivent pas prendre à la légère.

Le sport occupe une place importante dans notre société, et les organismes de sport ont les moyens d'enrichir la vie des Canadiens. À la lumière des Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et de la déclaration du premier ministre du Canada voulant qu'« aucune relation [ne soit] plus importante pour moi et pour le Canada que la relation avec les peuples autochtones », nous avons le devoir de prendre part au processus de réconciliation avec les peuples autochtones, et le sport y occupe une place importante. L'inclusion des Autochtones – en fait, de toutes les personnes, sans distinction – dans le sport et le développement de la littératie physique est une condition essentielle pour leur permettre d'atteindre l'excellence et de mener une vie active.

Cet objectif exige un effort concerté. Le Cercle sportif autochtone et la Société du sport pour la vie, ainsi que d'autres organismes de sport ayant établi des pratiques prometteuses, doivent collaborer pour améliorer le sort des peuples et des communautés autochtones.



Ressources et lectures suggérées

Les peuples autochtones du Canada

ABORIGINAL CULTURE RELATIONS MODULES (ACRM) – VIASPORT BC

<http://www.viasport.ca/e-learning/acrm/story.html>

AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD CANADA

Association nationale des centres d'amitié <http://nafc.ca/fr/>

CONGRESS OF ABORIGINAL PEOPLES

<http://abo-peoples.org/>

FIRST NATIONS CONFEDERACY OF CULTURAL EDUCATION CENTRES

<http://fnccec.ca/>

INUIT KNOWLEDGE CENTRE

<http://www.inuitknowledge.ca/>

INUIT TAPIIRIT KANATAMI

<https://www.itk.ca/>

INUIT WOMEN OF CANADA

<http://pauktuutit.ca/>

L'ASSOCIATION DES FEMMES AUTOCHTONES DU CANADA

<https://www.nwac.ca/?lang=fr>

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS

<http://www.afn.ca/>

Consultation et accommodement des Autochtones

<http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100014664/1100100014675>

Le Résumé des commentaires des collectivités et des organisations autochtones sur la consultation et l'accommodement

<http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1308577845455/1308578030248>

Les Premières Nations au Canada

<https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1307460755710/1307460872523>

Peuples et collectivités autochtones

<http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100013785/1304467449155>

Renforcer les partenariats : les protocoles de consultation

<https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1400073250630/1400074531009>

MÉTIS NATIONAL COUNCIL

<http://www.metisnation.ca/>

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES DROITS ANCESTRAUX ET ISSUS DE TRAITÉS (SIDAIT)

<http://sidait-atris.aadnc-aandc.gc.ca/>

Les ingrédients de la réussite sportive

CONTRIBUTION OF SPORT TO INDIGENOUS WELL-BEING AND MENTORING

<http://www.activecircle.ca/en/resources/1098-sport-more-than-just-a-game.html>

CULTURAL APPROACH TO ABORIGINAL YOUTH SPORT AND RECREATION

http://apr.thompsonbooks.com/vols/APR_Vol_4Ch6.pdf

MODULES POUR ENTRAÎNEURS D'ATHLÈTES AUTOCHTONES

<http://www.coach.ca/aboriginal-coaching-modules-p158240>

PARCOURS DE DÉVELOPPEMENT DU PARTICIPANT AUTOCHONE

<https://sportpurlavie.ca/autochtones>

PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES ET OBTENTION D'UN DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES CHEZ LES PREMIÈRES NATIONS VIVANT HORS RÉSERVE

<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2015001/article/14175-fra.htm>

RECREATIONAL TOOLKIT FOR RURAL, NORTHERN & REMOTE ABORIGINAL COMMUNITIES SHARED KNOWLEDGE & RESOURCES IN RECREATIONAL PROGRAMMING

<http://www.activecircle.ca/images/files/ToolKit-Complete-March-2009.pdf>

THE BENEFITS OF PHYSICAL ACTIVITY FOR FIRST NATION, INUIT AND MÉTIS COMMUNITIES: SHARING KNOWLEDGE AND COMMUNITY LEADING PRACTICES

<http://www.activecircle.ca/en/resources/1154-new-resource-from-saint-elizabeth-physical-activity-booklet-for-first-nation-inuit-and-metis.html>

THE ROLE OF THE FAMILY IN YOUTH SPORT PROGRAMMING IN A CANADIAN ABORIGINAL RESERVE

http://scholars.wlu.ca/cgi/viewcontent.cgi?article=1018&context=kppe_faculty

Adaptation et mise en œuvre des programmes

ABORIGINAL CULTURAL COMPETENCY E-LEARNING

<http://www.viasport.ca/e-learning/acrm/story.html>

MODULES POUR ENTRAÎNEURS D'ATHLÈTES AUTOCHTONES

<http://www.coach.ca/aboriginal-coaching-modules-p158240>

PARCOURS DE DÉVELOPPEMENT DU PARTICIPANT AUTOCHONE

<https://sportpurlavie.ca/autochtones>



Sources

- Le Cercle sportif autochtone et l'Association canadienne des entraîneurs (2003). Modules pour entraîneurs d'athlètes autochtones. Canada.
- Affaires autochtones et du Nord Canada (2013). Les Premières Nations au Canada. QS-6332-000-EE-A1. Extrait du <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1307460755710/1536862806124>.
- Affaires autochtones et du Nord Canada (2013). Les Premières Nations au Canada. Extrait du <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1307460755710/1307460872523>.
- Affaires autochtones et du Nord Canada (2015a). Premières Nations. Extrait du <http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100013791/1100100013795>.
- Affaires autochtones et du Nord Canada (2015b). Inuit. Extrait du <http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100014187/1100100014191>.
- Affaires autochtones et du Nord Canada (2016). Glossaire. Extrait du <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100033576/1100100033577>.
- Association canadienne des entraîneurs. (2015). Modules pour entraîneurs d'athlètes autochtones. Extrait du <http://www.coach.ca/aboriginal-coaching-modules-p158240>.
- Canada Snowboard (2013). Politique sur l'accès et l'équité. Extrait du <https://www.canadasnowboard.ca/files/EquityandAccess-F.pdf>.
- Commission de vérité et réconciliation du Canada (2015). Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action, Winnipeg, Manitoba. Extrait du site http://trc.ca/assets/pdf/Calls_to_Action_French.pdf.
- Commission de vérité et réconciliation du Canada (2015b). Ce que nous avons retenu : Les principes de la vérité et de la réconciliation. Extrait du site https://nctr.ca/fr/assets/reports/Final%20Reports/Principes_de_la_verite_et_de_la_reconciliation.pdf.
- École de la fonction publique du Canada (2015). Sensibilisation aux cultures autochtones 101 : Comité pour l'avancement de l'emploi autochtone (CAEA).
- Forsyth, J. & Giles, A. (2013). Aboriginal peoples and sport in Canada [ressource électronique]: historical foundations and contemporary issues. UBC Press.
- Harper, S (2008). Présentation d'excuses aux anciens élèves des pensionnats indiens. Extrait du <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100015644/1100100015649>.
- Henderson, W.B. (2006). Loi sur les Indiens. L'Encyclopédie canadienne. Extrait du <http://encyclopediecanadienne.ca/fr/article/loi-sur-les-indiens>.
- Organisation nationale de la santé autochtone (ONSA) (2012). Terminology. Extrait du <http://www.naho.ca/publications/topics/terminology>.
- Société du sport pour la vie (2016). Parcours de développement du participant/athlète. Extrait du <http://canadiansportforlife.ca/fr/resources/parcours-de-d%C3%A9veloppement-%C3%A0-long-terme-du-participant-autochtone-11>.
- Société du sport pour la vie (in press). Matrice de développement du participant/athlète (ébauche). Société du sport pour la vie, Victoria, C.-B.
- Trudeau, J. (2015). Lettre de mandat de la ministre des Sports et des Personnes handicapées. Extrait du <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/lettre-de-mandat-du-ministre-des-sports-et-des-personnes-handicapees>.

Annexe A : Préparation des organismes

Objectifs opérationnels	Mesures : indicateurs de rendement clés	Situation réelle
Personnes	Entraîneurs ayant suivi les MEAA	
	Arbitres autochtones	
	Athlètes autochtones	
	Administrateurs autochtones	
	Entraîneurs autochtones	
Partenaires	Cercle sportif autochtone	
	Experts techniques autochtones	
	Organismes provinciaux/territoriaux de sport autochtone, centres d'amitié	
	Motivate Canada	
	Comité olympique canadien, Comité paralympique canadien	
Lieux	Organismes nationaux de sport, Organismes provinciaux et territoriaux de sport, centres sportifs	
	National	
	Provincial	
	Municipal	
	Communauté	
	Rural	
Politiques	Politiques en soutien à la priorité	
	Auto-identification	
	Financier	
	Sélection d'équipe	
	Équipe de soutien intégré	
	Premières Nations, centres d'amitié autochtones, communautés métisses reconnues, Inuits	
	Organismes nationaux de sport, Organismes provinciaux et territoriaux de sport, Organismes provinciaux/territoriaux de sport autochtone	
Programmes	Organismes nationaux de sport, Organismes provinciaux et territoriaux de sport, Organismes provinciaux/territoriaux de sport autochtone	
	Participation accrue	
	Accessibilité	
	Harmonisation du parcours de développement à long terme du participant autochtone et du développement à long terme du participant/athlète	
Promotion	Premières Nations, centres d'amitié autochtones, communautés métisses reconnues, Inuits	
	Organismes provinciaux et territoriaux de sport, Organismes provinciaux/territoriaux de sport autochtone	
	Organismes nationaux de sport	
	Capacité de promotion	
	Collaboration	
Participation	Nombre d'impressions	
	Premières Nations, centres d'amitié autochtones, communautés métisses reconnues, Inuits	
	OSPT, Organismes provinciaux/territoriaux de sport autochtone	
	Participation autochtone	

Annexe B : Atouts et obstacles

	<i>Atouts</i>	<i>Obstacles</i>
Personnes		
Partenaires		
Lieux		
Politiques		
Programmes		
Promotion		
Participation		



Annexe C : Évaluation du climat et de la culture

	<i>Développement</i>	<i>Amélioration</i>	<i>Réussite</i>	<i>Avant-garde</i>
Personnes				
Partenaires				
Lieux				
Politiques				
Programmes				
Promotion				
Participation				

Annexe D : Outil de planification

OUTIL DE PLANIFICATION

<i>Planification de la mise en œuvre</i>				
Vision				
Principales tâches				
Mesures	Effets	Résultats	Retombées directes	Retombées indirectes
Liens : Combiner les mesures et les effets qui sont liés pour définir les résultats et les retombées souhaités.				
Suivre la logique du programme : « Si nous exécutons la mesure X qui produit l'effet Y, ALORS nous obtiendrons le résultat Z qui aura les retombées espérées. »				

OUTIL DE PLANIFICATION

Planification de la mise en œuvre

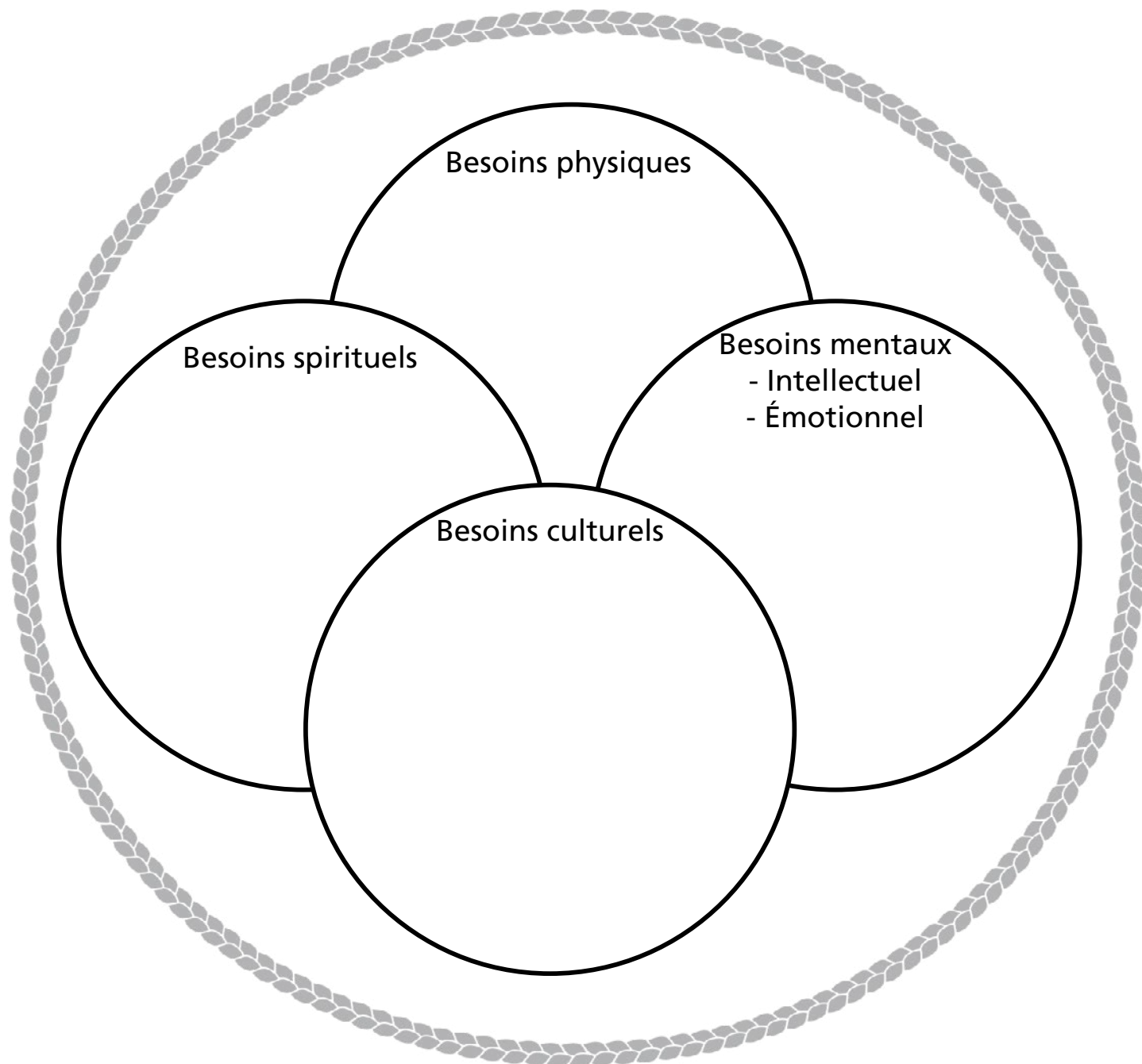
Indicateurs : Définir un ou deux bons indicateurs pour chaque mesure, effet, résultat et retombée – « Nous nous attendons à faire/constater X d'ici (date) ».

Comment vérifier l'hypothèse formulée (SI... ALORS) concernant l'effet et le résultat, ou le résultat et les retombées?

Effet et résultat :

Résultat et retombées :

Annexe E : Modèle holistique



Annexe F : Coordonnées des organismes

Pour de plus amples informations sur ces organisations :

**LA SOCIÉTÉ DU SPORT
POUR LA VIE**
www.sportpourelavie.ca

**ASSOCIATION CANADIENNE DES
ENTRAÎNEURS**
www.coach.ca

CERCLE SPORTIF AUTOCHTONE
www.aboriginalsportcircle.ca

Organisations par province et territoire :

ALBERTA

Indigenous Sports Council Alberta
www.indigenoussportsalberta.com

Alberta Sport Connection
www.albertasport.ca

Coach Alberta
www.coachalberta.ca

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Indigenous Sport, Physical Activity and
Recreation Council
www.isparc.ca

viaSport
www.viasport.ca

MANITOBA

Manitoba Aboriginal Sport and Recreation
Council
www.masrc.com

Sport Manitoba
www.sportmanitoba.ca

Coaching Manitoba
www.coachingmanitoba.ca

NOUVEAU-BRUNSWICK

Aboriginal Sports and Recreation New
Brunswick
www.asrnb.ca

Entraîneur N.-B.
www.coachnb.com/fr

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Aboriginal Sport Recreation Circle
Newfoundland and Labrador
www.asrcnl.ca

Sport Newfoundland and Labrador
www.sportnl.ca

Coaching Newfoundland and Labrador
www.coachingnl.ca

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Aboriginal Sports Circle NWT
www.ascnwt.ca

Sport North Federation
www.sportnorth.com

NOUVELLE-ÉCOSSE

Mi'kmaw Kina' Matnewey
www.kinu.ca/sports-health-and-wellness

Sport Nova Scotia
www.sportnovascotia.ca

Coaching Nova Scotia
www.coachingns.com

NUNAVUT

Sport and Recreation – Government of
Nunavut
www.gov.nu.ca/sports-and-recreation

ONTARIO

Indigenous Sport and Wellness Ontario
www.iswo.ca

Coaches Association of Ontario
www.coachesontario.ca

QUÉBEC

Commission de la santé et des services
sociaux des
Premières Nations du Québec et du
Labrador
www.cssspnql.com

Sports Québec
www.sportsquebec.com

Conseil mohawk de Kahnawake (division
des sports)
www.kahnawake.com

ÎLE DU-PRINCE-ÉDOUARD

PEI Aboriginal Sports Circle
www.mcpei.ca/#programs

Sport PEI
www.sportpei.pe.ca

Coaching PEI
www.coachpei.ca

SASKATCHEWAN

Federation of Sovereign Indigenous Nations
www.fsin.com

Sask Sport Inc.
www.sasksport.sk.ca

Coaches Association of Saskatchewan
www.saskcoach.ca

YUKON

Yukon Aboriginal Sport Circle
www.yasc.ca

Sport Yukon
www.sportyukon.com

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes ayant participé à l'élaboration des ressources du parcours de développement à long terme du participant autochtone.

SOUTIENS FINANCIERS

Sport Canada

Jeux autochtones d'Amérique du Nord 2008

Indigenous Sport, Physical Activity and Recreation Council (C.B.)

Fondation Alwyn Morris

Indigenous Sport and Wellness Ontario

Société du sport pour la vie

COLLABORATEURS

Cercle sportif autochtone et l'Association canadienne des entraîneurs – Modules pour entraîneurs d'athlètes autochtones

Société du sport pour la vie

Plus de 70 experts en matière de sport et d'activité physique au pays

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Alex Wilson

Carolyn Trono

Emily Rand

Richard Way

Alwyn Morris

Craig Andreas

Istvan Balyi

Rick Brant

Andrea Carey

Dorothy Paul

Jim Grove

Tyler Laing

Annie Lau

Dustin Heise

Neil Sedgwick

Nous remercions également tous les autres ONS ayant collaboré et les experts en sport pour la vie, qui ont généreusement transmis leur savoir, notamment en matière de développement à long terme du participant/athlète, pour le bénéfice de tous.

PARCOURS DE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME DU PARTICIPANT AUTOCHTONE

GUIDE D'ORGANISATION DU SPORT

VERSION 1.2

The logo for Canada, featuring the word "Canada" in a large, black, serif font. A small red maple leaf is positioned above the letter 'a'.

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.

We acknowledge the financial support of the Government of Canada.

Fièrement publié par la
Société du sport pour la vie



**Le sport c'est
pour la vie**



Parcours de développement à long terme du participant autochtone
Guide d'organisation du sport